



## **PROGRAMME EMPRES**

**(Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs  
et les maladies transfrontières des animaux et des plantes,  
composante Criquet pèlerin)**

**EN REGION OCCIDENTALE**

<http://www.clcpro-empres.org>

# **RAPPORT DE LA TREIZIÈME RÉUNION DES CHARGÉS DE LIAISON**

**Tunis, Tunisie  
01-05 décembre 2014**

**Treizième réunion des chargés de liaison  
du Programme EMPRES-RO**

**Tunis, Tunisie, 01–05 décembre 2014**



**- Participants -**

## SOMMAIRE

<b>Préambule.....</b>	<b>5</b>
<b>1. Ouverture de la réunion.....</b>	<b>6</b>
<b>2. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction.....</b>	<b>7</b>
<b>3. Bilan de la campagne de prospection/lutte en 2014 dans les pays : présentation des cas du Maroc et du Niger puis discussion.....</b>	<b>7</b>
3.1. Maroc.....	7
3.2. Niger.....	7
3.3. Discussion.....	8
<b>4. Processus d'élaboration/mise à jour des plans de gestion du risque acridien dans les pays : présentation des cas du Mali et de la Tunisie puis discussion.....</b>	<b>9</b>
4.1. Mali.....	9
4.2. Tunisie.....	9
4.3. Discussion.....	10
<b>5. Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans les pays : présentation des cas du Sénégal et du Tchad puis discussion.....</b>	<b>10</b>
5.1. Sénégal.....	10
5.2. Tchad.....	11
5.3. Discussion.....	11
<b>6. Mise en œuvre des actions de formation dans les pays : présentation des cas de l'Algérie et de la Mauritanie puis discussion.....</b>	<b>12</b>
6.2. Algérie.....	12
6.3. Mauritanie.....	12
6.4. Discussion.....	13
<b>7. Présentation et discussion de la situation acridienne dans la Région occidentale et dans la Région centrale.....</b>	<b>13</b>
<b>8. Principales conclusions du rapport d'évaluation de la campagne 2012-2013 de réponse à la menace du Criquet pèlerin dans la Région occidentale : présentation puis discussion.....</b>	<b>13</b>
<b>9. Présentation, discussion et validation de la mise à jour des modules de formation.....</b>	<b>14</b>
<b>10. Coopération entre le Cirad et la CLCPRO.....</b>	<b>14</b>
<b>11. Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2014.....</b>	<b>15</b>
<b>12. Suivi des recommandations de la 12<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison.....</b>	<b>17</b>
<b>13. Elaboration du Plan d'opération 2015 du Programme EMPRES-RO.....</b>	<b>17</b>
<b>14. Recommandations.....</b>	<b>38</b>
<b>15. Date et lieu de la prochaine réunion.....</b>	<b>38</b>
<b>16. Adoption du rapport de la réunion.....</b>	<b>39</b>
<b>17. Remerciements et clôture de la réunion.....</b>	<b>39</b>

<b>Annexes .....</b>	<b>40</b>
Annexe 1. Ordre du jour de la 13 <sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison .....	41
Annexe 2. Programme de travail de la 13 <sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison .....	42
Annexe 3. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2014.....	44
Annexe 4. Feuille de route de mise en œuvre des mécanismes financiers de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale .....	50
Annexe 5. Suivi des recommandations de la 12 <sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison .....	52
Annexe 6. Liste des participants.....	56
<b>Abréviations et acronymes.....</b>	<b>58</b>

## PREAMBULE

1. Dans le cadre du Programme EMPRES<sup>1</sup> de lutte préventive contre le Criquet pèlerin en Région occidentale (RO) et suite à la 12<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison de ce Programme, tenue à Alger, Algérie, du 01 au 04 décembre 2013, la 13<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison a été organisée comme prévu du 01 au 05 décembre 2014 à Tunis en Tunisie.
2. Ont participé à cette réunion :
  - Les chargés de liaison des dix pays membres : Algérie, Burkina Faso, Libye, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Tunisie.
  - Le Secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (CLCPRO) et Coordonnateur du Programme EMPRES de la même région (EMPRES-RO).
  - Le représentant du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad).
  - Des membres de la délégation tunisienne.
  - Les fonctionnaires du Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO (ci-après dénommé « le Secrétariat »).
3. La fonctionnaire principale du Siège de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO -*Food and Agriculture Organization of the United Nations*) responsable du Programme EMPRES/Protection des plantes a rejoint la réunion le vendredi 5 décembre 2014.
4. Ni les représentants de l'Agence française de développement (AFD), de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID -*United States Agency for International Development*), du Centre régional de recherches en écotoxicologie et sécurité environnementale (CERES/Locustox) et de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (CRC -*Commission for Controlling the Desert Locust in the Central Region*), ni ceux de la Banque africaine de développement (BAD), du Centre régional de formation et d'application en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle (AGRHYMET), du Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM), du Ministère des affaires étrangères (MAE) de la France, de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) n'ont pu assister à la réunion.
5. La liste complète des participants est fournie en annexe 6.

---

<sup>1</sup> EMPRES : *Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases – Plant Protection Component* / Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes - Composante protection des plantes.

## 1. Ouverture de la réunion

6. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Mohamed Aziz Derghouth, Président de l'Institution de Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricole (IRESA) en Tunisie. Elle s'est déroulée en présence de Monsieur Tarek Chiboub, Directeur Général de la Protection et du Contrôle de la Qualité des Produits Agricoles (DGPCQPA) en Tunisie, de Monsieur Bengoumi, du Bureau sous-régional de la FAO en Afrique du Nord-Ouest, de Monsieur Ahmed Bougacha, assistant du Représentant de la FAO en Tunisie, du Secrétaire exécutif de la CLCPRO également Coordonnateur du Programme EMPRES-RO, des Chargés de liaison du Programme EMPRES-RO des dix pays membres, du représentant du Cirad et des fonctionnaires du Secrétariat.
7. Monsieur Bengoumi, qui s'est exprimé au nom du Coordonnateur du Bureau sous-régional de la FAO en Afrique du Nord-Ouest, a d'abord pris la parole pour remercier au nom du Directeur Général de la FAO, le Gouvernement de la Tunisie d'avoir bien voulu abriter la 13<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO.
8. Il a rappelé les résultats obtenus dans la Région occidentale depuis le démarrage du Programme EMPRES en 2006 aboutissant au renforcement notoire des capacités des Unités nationales de lutte antiacridienne (UNLA). A ce titre, il a remercié les partenaires techniques et financiers qui y ont fortement contribué, notamment l'AFD, la BAD, le FFEM, la France et l'USAID. Il a aussi souligné l'engagement des pays membres du Programme-RO et de la CLCPRO pour la mise en place d'une stratégie de lutte préventive durable. Il a ainsi souligné les travaux réalisés en 2014 pour la mise en place d'un système de financement de la lutte contre le Criquet pèlerin et l'établissement d'une feuille de route approuvée lors de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO tenue en juin 2014.
9. Il a aussi mentionné un événement important que la CLCPRO organisera en 2015 à savoir une réunion des ministres en charge de la lutte antiacridienne dans ses dix pays membres. Prévue à Alger, cette réunion des ministres permettra aux responsables politiques de décider des moyens de pérenniser la stratégie de lutte préventive, en particulier le renforcement institutionnel de la coopération régionale.
10. Monsieur Mohamed Aziz Derghouth a ensuite pris la parole au nom de monsieur le Ministre de l'Agriculture de la Tunisie. Il a indiqué que la Tunisie était honorée d'accueillir cette treizième réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO et a souhaité la bienvenue aux participants.
11. Il a tout d'abord rappelé succinctement la place qu'occupe le secteur de l'agriculture en Tunisie qui contribue à hauteur de 12,6% du Produit National Brut (PNB), participe à hauteur de 10% aux exportations et draine environ 10% des investissements. Il a indiqué que la politique agricole tunisienne s'est orientée ces dernières décennies vers le renforcement de la sécurité alimentaire, le développement de la compétitivité du secteur et des exportations et la gestion des ressources naturelles.
12. Il a ensuite insisté sur la menace que représente le fléau acridien pour toute la région. Il a souligné l'importance de la lutte préventive dans le contrôle de ce fléau transfrontalier et la préservation de la sécurité alimentaire assez fragile surtout dans le contexte d'insécurité que traverse certaines parties du Sahara africain.
13. Tout en rappelant le rôle important que joue la CLCPRO et le Programme EMPRES-RO dans la pérennisation de la stratégie de la lutte préventive contre le criquet pèlerin, il a remercié tous les acteurs techniques et financiers pour leur appui permanent à la CLCPRO et au Programme EMPRES-RO et les a félicité de la coopération régionale.
14. Il a enfin souhaité un agréable séjour aux participants et a déclaré ouverte la 13<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO.

## **2. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction**

15. **Les projets d'ordre du jour et le programme de travail** présentés par le Secrétariat ont été validés par les participants après y avoir apporté quelques modifications (annexes 1 et 2).
16. **Un Comité de rédaction** a été constitué, comprenant MM. Khaled Moumène (Algérie) et Lucien Sawadogo (Burkina Faso) ainsi que les fonctionnaires du Secrétariat.

## **3. Bilan de la campagne de prospection/lutte en 2014 dans les pays : présentation des cas du Maroc et du Niger puis discussion**

### **3.1. Maroc**

17. Le représentant du Chargé de liaison du Maroc a présenté le bilan de la campagne de prospection/lutte dans son pays en 2014. Les conditions écologiques ont été favorables par endroits à la survie et à la reproduction du Criquet pèlerin et ce, dès le mois de novembre 2013. Suite à la résurgence déclarée en Mauritanie au mois d'octobre 2013, le Centre National de Lutte Anti-Acridienne (CNLAA) a entrepris des prospections acridiennes dans les zones du sud du pays à partir de novembre 2013. Cinq équipes mixtes de prospection et de lutte ont été mobilisées pour une période de quatre (4) mois. La situation acridienne est restée calme au Maroc, seulement quelques individus ailés solitaires ont été signalés au sud du pays.
18. Le dispositif prévisionnel pour la campagne 2014-2015 est comme suit :
  - Un dispositif minimum composé en moyenne de deux (2) équipes de prospection et de lutte (dispositif pouvant aller jusqu'à quatre (4) équipes) pour une période de sept (7) mois.
  - Un dispositif maximum composé en moyenne de quatre (4) équipes de prospection et de lutte (dispositif pouvant aller jusqu'à sept (7) équipes) pour une période de neuf (9) mois.
19. Suite à des pluies exceptionnellement abondantes enregistrées à la fin du mois de novembre 2014 en particulier dans le Sud du pays (certaines localités ont reçu plus de 200 mm en 24 heures), le dispositif de prospection et de lutte sera renforcé par des moyens logistiques terrestres et aériens en fonction de l'évolution de la situation acridienne qui sera observée dans le pays et la Région occidentale.

### **3.2. Niger**

20. Le Chargé de liaison du Niger a présenté le bilan de la campagne de prospection/lutte dans son pays en 2014. Ainsi, le Niger a mobilisé (deux) 2 équipes de prospection et de lutte en janvier et une (1) en février. Ensuite, il a mobilisé le dispositif minimum de prospection et de lutte tel que prévu à Nouakchott (7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO, juin 2014) pour la campagne estivale c'est à dire 2 équipes en août, 4 en septembre, 2 en octobre et 4 en novembre dans les aires de reproduction et de grégarisation (Tamesna, Aïr, Ténéré, Tadress et Sahel des pâturages) ; soit 50% du plan prévisionnel de surveillance/lutte. Les prospections ont ainsi couvert une superficie totale de 40 228 ha dont seuls 541 ha ont atteint le seuil d'intervention c'est-à-dire de traitement. Une équipe de lutte a ainsi procédé au traitement de ces 541 ha soit 100% de couverture.
21. En définitive, la situation acridienne est demeurée globalement calme cette année au Niger.

### 3.3. Discussion

22. Suite aux présentations faites par les chargés de liaison du Maroc et du Niger, un rapide tour de table a été fait pour que les autres pays mettent en exergue les points essentiels du bilan de leur campagne de prospection/lutte de 2014. Il convient ainsi de noter que :
- le Mali n'a pas pu mobiliser les équipes comme souhaité dans les zones grégariennes en raison de l'insécurité : néanmoins six (6) équipes ont été mobilisées en périphérie de ces zones dans les régions de Mopti, Ségou, Koulikoro et Kayes afin de s'assurer que les équipes puissent maintenir leur niveau de pratique des prospections et signaler toute activité acridienne.
  - En Mauritanie, le dispositif minimum approuvé à Nouakchott en juin 2014 a été mobilisé dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin et aucune activité significative n'a été signalée. Un dispositif de surveillance composé de deux équipes sera maintenu en décembre 2014 et janvier 2015 pour suivre l'évolution de la situation écologique et acridienne dans la zone nord du pays qui a bénéficié en novembre 2014 de pluies importantes.
  - Au Tchad : quatre (4) équipes de prospection/lutte ont été mobilisées d'août à mi-octobre puis ensuite deux (2) équipes jusque fin novembre. Au total 30 550 ha ont été prospectés durant la campagne estivale de 2014 et il n'y a eu aucun traitement à effectuer.
23. Lors des discussions qui s'en sont suivies, il convient de retenir les points qui suivent :
- La situation acridienne est demeurée calme durant l'année 2014 sur l'ensemble de la Région occidentale. Les opérations de lutte ont été très localisées et ont concerné 1 021 ha au total (180 ha en Algérie, 300 ha en Mauritanie et 541 ha au Niger). Suite à cette situation et, malgré des conditions écologiques très favorables dans les zones de reproduction hiverno-printanière ayant reçu des pluies abondantes durant la troisième décennie de novembre (Sud du Maroc, Nord de la Mauritanie et Sud de l'Algérie), aucune évolution significative de la situation acridienne n'est attendue d'ici fin janvier 2015 dans la Région occidentale. Cela n'exclut cependant pas, bien entendu, le maintien d'une vigilance particulière pour la surveillance des zones de reproduction hiverno-printanières qui ont reçu récemment des pluies abondantes.
  - Les pays, dans leur présentation du dispositif de prospection/lutte mobilisé au cours d'une campagne, devraient systématiquement faire référence aux dispositifs minimal et maximal de leur pays respectif, tel qu'adopté à Nouakchott en juin 2014 lors de la réunion des experts qui a précédé la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO.
  - Les dispositifs de surveillance/lutte mobilisés en 2014 ont été pris en charge exclusivement par les budgets des Etats (plus une contribution financière de la CLCPRO de 70 000 USD à la Mauritanie) ; ce qui constitue une avancée considérable.
  - Les problèmes d'insécurité prévalant dans certaines zones du Sahel ont entravé une nouvelle fois la conduite normale des activités de prospection/lutte en Libye et au Mali.
  - Les participants ont enfin relevé la pertinence de maintenir au Mali les équipes de prospection/lutte en activité, en dépit de l'insécurité.



#### **4. Processus d'élaboration/mise à jour des plans de gestion du risque acridien dans les pays : présentation des cas du Mali et de la Tunisie puis discussion**

##### **4.1. Mali**

24. Le Chargé de liaison du Mali a présenté l'état d'avancement de la mise à jour du Cadre de Gestion du Risque Acridien (CGRA) de son pays. Il a tout d'abord rappelé que le processus d'élaboration des plans de gestion des risques acridiens avait été initié dans le cadre du Programme EMPRES-RO avec l'organisation d'un atelier régional dit de « cadrage » d'élaboration de plans de gestion des risques liés au Criquet pèlerin, tenue à Bamako (Mali) du 28 avril au 2 mai 2008.
25. Le processus d'élaboration du CGRA (composé du Plan de Prévention du Risque Acridien –PPRA- et du Plan National d'Urgence Antiacridien -PNUA) du Mali a ainsi démarré dès 2008 et la première version de son CGRA fut formellement validée en septembre 2011. Depuis lors, la deuxième version du CGRA est en cours de préparation en y intégrant les leçons tirées :
  - Des campagnes de prospection et de lutte réalisées depuis lors.
  - De l'exercice national de simulation du PNUA réalisé en octobre 2011 en présence des autres pays membres de la CLCPRO et des responsables de son Secrétariat, de la FAO, des experts de la société CIVIPOL-Conseil et du Cirad.
  - Des expériences acquises également par les autres pays membres de la CLCPRO en matière d'élaboration de leurs plans de gestion du risque acridien.
26. En outre, les conclusions et recommandations de la réunion des experts<sup>2</sup> tenue à Nouakchott, Mauritanie, en juin 2014, sont intégrées dans cette deuxième version du CGRA dont la validation par arrêté interministériel est prévue pour le premier semestre 2015.

##### **4.2. Tunisie**

27. Le Chargé de liaison de la Tunisie a présenté l'état d'avancement de l'élaboration de la version 1 du Plan National d'urgence Antiacridien (PNUA) de son pays. Les parties prenantes à l'élaboration du PNUA (Ministères de l'Intérieur, de la Défense, des Télécommunications, de l'Environnement et de la Santé, de la Protection civile ; Société Nationale de la Protection des Végétaux et ; Institut National de Météorologie) en Tunisie ont bénéficié d'une formation nationale supervisée par deux experts de la FAO/CLCPRO en Janvier 2012.
28. Suite à cet atelier, les différents acteurs se sont régulièrement réunis sur une période de six (6) mois pour finaliser la rédaction des fiches « Guide » et « Réflexe » et identifier les fiches « Action » du PNUA. Les observations faites par les experts sur la première version de ces fiches ont été prises en considération et des modifications ont été apportées.
29. En 2013, l'UNLA a procédé à la compilation de toutes ces fiches dans le PNUA et la rédaction de la 1<sup>ère</sup> version provisoire du PNUA a été réalisée. Cette version a été soumise depuis le mois d'octobre 2014 aux autres partenaires du pays en vue de sa validation dont certains l'avaient déjà validée au début du mois de décembre. La version 1 officielle du PNUA est prévue pour le premier semestre 2015.

---

<sup>2</sup> Réunion des experts sur les modalités concrètes de mise en œuvre des mécanismes financiers de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la région occidentale.

### 4.3. Discussion

30. Au cours des discussions il a été rappelé l'importance d'une validation formelle des plans de gestion des risques par le Ministre de tutelle (par voie d'arrêté ministériel par exemple) afin de leur donner toute leur importance et tel que cela avait d'ailleurs été recommandé lors de l'atelier régional de cadrage au début du processus en 2008 : « [Que] **Les plans soient validés par le pouvoir politique national et intégrés dans les droits et obligations des pays adhérant au Programme EMPRES et membres de la CLCPRO** ». L'exemple relaté par le Chargé de liaison du Mali suggère qu'un arrêté interministériel serait même préférable pour la gestion de la crise.
31. Par ailleurs, au cours des discussions, l'état d'avancement des travaux d'élaboration des plans nationaux a été mis à jour comme suit :

**Tableau 1. Etat d'avancement du processus d'élaboration ou mise à jour des plans de gestion du risque acridien dans les pays membres de la CLCPRO**

Pays	Type de Plan*	Date validation version 1 du Plan	Plan validé	Date validation version 2 du Plan
Algérie	PNUA	1 <sup>er</sup> semestre 2015		n.d.
Burkina Faso	PNUA	1 <sup>er</sup> semestre 2015		n.d.
Libye	PNUA	n.d.		n.d.
Mali	CGRA*	<b>Septembre 2011</b>	<b>oui</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2015
Maroc	PNUA	<b>Septembre 2012</b>	<b>oui</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2015
Mauritanie	PGRA**	<b>Avril 2011</b>	<b>oui</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2015
Niger	PGRA**	<b>Mai 2012</b>	<b>oui</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2015
Sénégal	PNUA	<b>Juin 2011</b>	<b>oui</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2015
Tchad	CNGRA***	<b>Avril 2014</b>	<b>oui</b>	2 <sup>ème</sup> semestre 2016
Tunisie	PNUA	1 <sup>er</sup> semestre 2015		n.d.

\* CGRA : Cadre de Gestion du Risque Acridien - CNGRA : Cadre National de Gestion du Risque Acridien - PGRA : Plan de Gestion du Risque Acridien -- PNUA : Plan National d'Urgence Antiacridien.

32. La question de l'organisation en 2015 d'un exercice national de simulation du PNUA d'un pays membre de la CLCPRO a été également discutée. Les participants ont estimé que l'organisation de tels exercices est nécessaire et devra devenir une activité régulière au fil des années. Pour l'année 2015 et sur proposition du représentant du Chargé de liaison du Maroc, les participants envisagent que cet exercice soit organisé dans ce pays avec la participation d'un représentant de chacun des neuf autres pays membres de la CLCPRO pour qu'ils bénéficient également du retour d'expérience de cet exercice.
33. Le Secrétariat a enfin réitéré sa disponibilité auprès des pays pour les appuyer dans la mise à jour de leur plan de gestion des risques.

## 5. Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans les pays : présentation des cas du Sénégal et du Tchad puis discussion

### 5.1. Sénégal

34. Un cahier des charges environnementales a été élaboré en 2009. L'évaluation de sa mise en œuvre est réalisée à travers le *score card* standard de la CLCPRO.

35. Concernant la toxico-vigilance, le niveau de base de cholinestérase des agents des équipes de lutte est établi chaque année et en 2014 le niveau était jugé satisfaisant. Concernant le suivi environnemental, un suivi a aussi été réalisé en 2014. Les effets éco-toxicologiques sur la faune non cible ont été évalués ; un échantillonnage biologique a été fait pour identifier les trois espèces d'insecte non cibles tuées par les traitements.
36. Par ailleurs, pour chaque campagne de lutte, le contrôle du bon fonctionnement des appareils de traitements et de leur calibrage est effectué. Il convient également de mentionner qu'un Système mondial de localisation (GPS-*Global Positioning System*) est utilisé lors des opérations de traitements.
37. La mise en œuvre du cahier des charges environnementales a été atteinte à hauteur de 73 %. Ce résultat peut être amélioré en maximalisant certaines notes et en faisant des efforts pour appliquer d'autres exigences environnementales (exigences complémentaires).

## 5.2. Tchad

38. Au Tchad, le Cahier des Charges Environnementales National (CCEN) a été élaboré en 2008 par les cadres nationaux selon le canevas et la méthodologie proposés par la CLCPRO. Sa validation a eu lieu lors d'un atelier national tenu à N'Djamena les 2 et 3 décembre 2008, auquel ont pris part l'ensemble des acteurs concernés par la lutte antiacridienne. Conformément aux critères harmonisés d'évaluation définis par le *score card* de la CLCPRO, la mise en œuvre du CCEN est estimée en 2014 à hauteur de 71 % des exigences réalisées à travers ; la mise à jour régulière de la base de données du Système de gestion des stocks de pesticides (PSMS -*Pesticide Stock Management System*) ; l'établissement du niveau de base du taux de cholinestérase effectué sur 31 applicateurs de pesticides ; la formation des agents à la cartographie des zones écologiquement sensibles aux applications de pesticides qui est en cours d'élaboration avec l'appui de la CLCPRO et sera finalisée en 2015.

## 5.3. Discussion

39. Au cours des discussions, le Secrétariat a informé les participants que l'appui de la CLCPRO/EMPRES-RO aux pays de la région dans la mise en œuvre de leur Cahier des Charges Environnementales (CCE) a concerné le financement des formations nationales sur l'utilisation du PSMS en Algérie, au Sénégal et en Tunisie ; l'appui technique de l'élaboration de la cartographie de ses zones écologiquement sensibles du Tchad et l'acquisition au profit de la Mauritanie de 50 kg de biopesticides.
40. Par ailleurs, les participants ont entériné la proposition du Secrétariat de placer l'ordre d'acquisition de réactifs pour le suivi cholinestérasique au profit des pays membres en mars 2015 pour permettre leur utilisation dans les formations nationales et lors de la prochaine campagne estivale.
41. Il a également été noté l'importance de mettre à jour le Système de Gestion des Analyses Cholinestérasiques (SYGAC), base de données du suivi sanitaire des applicateurs, pour permettre aux pays une meilleure exploitation des données collectées.
42. En outre, les participants ont sollicité du Secrétariat la mise à disposition auprès des pays les outils nécessaires à la mise en œuvre de la base de données PSMS (lecteurs code-barres, quantité suffisante de code-barres et fiches de suivi des stocks) et de la FAO la poursuite de son appui aux pays dans le domaine des analyses de conformité des stocks de pesticides dans la Région.

43. L'utilisation opérationnelle de *Metarhizium* a été longuement discutée et les pays ont demandé au Secrétariat de mettre à disposition de chaque pays une quantité de 50 kg pour leur permettre de les utiliser dans les conditions naturelles. L'homologation du *Metarhizium* a été également discutée et les pays ont souhaité que les firmes commerciales déposent des dossiers d'homologation pour les pays de l'Afrique du Nord-Ouest et le renouvellement de l'homologation pour les pays membres du CILSS (Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel).
44. Concernant la performance de mise en œuvre du CCE, les pays ont présenté des pourcentages satisfaisants de mise en œuvre des exigences (plus de 70%). Dans le but d'améliorer davantage cette performance, une évaluation indépendante de l'état de mise en œuvre du CCE au niveau des pays a été programmée pour 2015.

## **6. Mise en œuvre des actions de formation dans les pays : présentation des cas de l'Algérie et de la Mauritanie puis discussion**

45. Les chargés de liaison de l'Algérie et de la Mauritanie ont présenté leurs stratégies relatives à la gestion des ressources humaines, notamment en matière de formation. Ils ont surtout mis en exergue le départ massif en retraite des prospecteurs chevronnés et les difficultés rencontrées pour procéder à des recrutements.

### **6.2. Algérie**

46. Les ingénieurs de la protection des végétaux sont formés dans le domaine de la lutte contre le Criquet pèlerin et sont intégrés comme adjoints prospecteurs puis prospecteurs. Les domaines de formation portent sur les notions de base de la bio-écologie du Criquet pèlerin et les techniques de prospection et de traitement (formation générale); la maîtrise des nouvelles technologies (perfectionnement) et la sensibilisation sur le terrain. Le bilan de l'année 2014 fait état de la formation de 15 prospecteurs sur le calibrage des appareils de traitement et l'organisation avec la CLCPRO de la formation régionale des maîtres prospecteurs du 2 au 8 novembre 2014 tenue à Biskra. Par ailleurs, une formation sur l'utilisation de *elocust3*<sup>3</sup> est prévue le 15 décembre 2014 au profit de 20 prospecteurs.
47. Le chargé de liaison a enfin souligné que depuis 2010 (i) 27 nouveaux prospecteurs ont été formés portant le nombre total de prospecteurs opérationnels à ce jour à 47 et (ii) quatre (4) prospecteurs algériens ont participé aux formations régionales des maîtres prospecteurs organisées par la CLCPRO.

### **6.3. Mauritanie**

48. Le Centre National de Lutte Antiacridienne (CNLA) a perdu ces dernières années trois (3) prospecteurs des plus expérimentés, partis en retraite et les autres prospecteurs également expérimentés quitteront le CNLA dans les trois (3) prochaines années. Ceci est également valable pour les techniciens réservistes en poste dans les délégations régionales qui ont été formés par le CNLA pour le renforcer en cas de besoin.
49. Pour faire face à cette situation, le CNLA a procédé au recrutement de deux ingénieurs qui ont participé à des stages pratiques et à la reconversion d'autres techniciens du CNLA, intégrés systématiquement dans les campagnes de prospection et de lutte. En outre, la Mauritanie a bénéficié, de l'appui du Programme EMPRES-RO et de la CLCPRO dans les différentes formations aussi bien diplômantes que de courtes durées aux niveaux national et régional. Aussi, le plan de recrutement et de formation qui sera soumis aux organes délibérants du CNLA pour adoption, a été présenté lors de la

---

<sup>3</sup> Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes.

présente réunion. Dans ce cadre, le chargé de liaison a vivement sollicité l'appui du Programme EMPRES-RO.

#### **6.4. Discussion**

50. A l'issue des discussions qui ont suivi les présentations de l'Algérie et de la Mauritanie, tous les chargés de liaison se sont accordés pour souligner la nécessité de donner à la formation des prospecteurs une attention particulière afin d'assurer la relève dans les meilleures conditions. Ils ont sollicité, à cet effet, la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO pour qu'elle y contribue.
51. Les participants ont également souhaité l'organisation d'une formation régionale de moyenne durée au profit des prospecteurs débutants.
52. S'agissant des formations régionales de maîtres prospecteurs, les participants ont insisté sur le choix des stagiaires qui doivent être des prospecteurs ayant déjà une expérience de terrain et aptes à dispenser des formations au niveau national.

#### **7. Présentation et discussion de la situation acridienne dans la Région occidentale et dans la Région centrale**

53. Le Secrétariat a présenté la situation acridienne qui a prévalu dans la Région occidentale en 2014 et qui a été marquée par une accalmie sur l'ensemble des zones de reproduction du Criquet pèlerin. Aucun développement significatif n'a été observé par les équipes de prospection déployées par l'Algérie, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Toutefois, les pluies diluviennes enregistrées en novembre 2014 au sud du Maroc, dans le nord de la Mauritanie et dans le centre et le sud-ouest de l'Algérie créeront des conditions très favorables pour la reproduction du Criquet pèlerin.
54. S'agissant de la situation acridienne dans la Région centrale, le Secrétariat a indiqué que la résurgence en cours est jugée potentiellement dangereuse au Soudan et en Erythrée où des essaims se sont formés en novembre. Une reproduction du Criquet pèlerin dans les zones de reproduction hivernale le long de la côte de la mer Rouge est prévisible et augmentera davantage les effectifs en décembre 2014. Les chargés de liaison ont fait part de leur préoccupation face à cette situation.
55. A l'issue des discussions, les délégués se sont félicités du travail réalisé par tous les pays et incitent l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie à suivre de près l'évolution de la situation acridienne dans les zones concernées par les pluies de novembre et recommandent aux pays d'« envoyer au Secrétariat de la CLCPRO le plan prévisionnel de surveillance/lutte 2015 établi conformément au dispositif de surveillance/lutte mis à jour lors de la réunion des experts de Nouakchott (juin 2014) et approuvé lors de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO ».

#### **8. Principales conclusions du rapport d'évaluation de la campagne 2012-2013 de réponse à la menace du Criquet pèlerin dans la Région occidentale : présentation puis discussion**

56. Le Secrétariat a présenté les conclusions du rapport d'évaluation de la campagne 2012-2013 de réponse à la menace du Criquet pèlerin dans la Région occidentale. Les participants se sont globalement félicités de la manière dont cette menace a été gérée par les différentes parties prenantes que ce soit les pays directement touchés, les partenaires techniques et financiers, la CLCPRO et la FAO. Ils ont notamment relevé la rapidité de réponse des donateurs à l'appel de fonds lancé en juin 2010 par la FAO à la communauté internationale puisque trois (3) mois plus tard les premiers fonds étaient rendus disponibles (si l'on compare à la crise 2003-05 où il fallut près d'un an). Cette

réaction rapide fut un élément déterminant dans la maîtrise de la menace et évitât le risque qu'elle ne prenne d'autres proportions.

## 9. Présentation, discussion et validation de la mise à jour des modules de formation

57. Le Secrétariat a tout d'abord fait un rappel de la genèse des quatre modules de formation en question. L'année 2012 avait été marquée par la mise à jour de quatre des cinq modules de formation sur le Criquet pèlerin : (i) Bio-écologie du Criquet pèlerin ; (ii) Techniques de prospection sur le Criquet pèlerin ; (iii) Techniques d'application des pesticides en Ultra-bas volume (UBV) en lutte antiacridienne ; et (iv) Suivi environnemental en lutte antiacridienne. Ces quatre modules (représentant près d'un millier de diapositives) avaient été validés par un groupe d'experts en mai 2012 puis mis en forme avant d'être distribués en janvier 2013 aux chargés de liaison lors de leur 11<sup>ème</sup> Réunion tenue à Dakar. Le module sur le « Suivi sanitaire en lutte antiacridienne » n'a pas pu être mis à jour pour le moment, en raison de l'indisponibilité du consultant. Ensuite et comme indiqué lors de la 8<sup>ème</sup> Réunion du Comité exécutif de la CLCPRO tenu en juin 2013 à Agadir au Maroc, le Secrétariat a procédé en juillet 2013, au recrutement d'un consultant expert en protection des végétaux ayant un regard extérieur sur la lutte antiacridienne pour préparer un guide ou manuel pédagogique à l'usage des formateurs utilisant ces modules. En effet, lors des discussions qui ont porté sur le suivi ou « *coaching* » des formations, les participants ont recommandé la nécessité de disposer d'un guide pédagogique pour les formateurs ; ce qui fut fait à la fin de l'année 2013.
58. Lors des discussions sur les quatre modules de formation, les participants ont apporté quelques réajustements sur le module relatif à la bio-écologie du Criquet pèlerin et révisé, notamment, la partie introductive commune aux quatre modules et qui concerne la présentation de la CLCPRO. Un examen plus approfondi s'avère néanmoins indispensable pour disposer de versions qui répondent aux besoins des formateurs et aux formés. Les chargés de liaison ont ainsi décidé de prévoir une conférence Skype pour retenir les diapositives les plus pertinentes sachant qu'ils auront au préalable disposé d'une période suffisante pour regarder en détail les modules (modules complets dont ils disposent déjà -version de novembre 2014). Cette conférence Skype sera organisée au début de l'année 2015 de sorte que les versions finales validées soient disponibles à la fin du mois de février 2015.

## 10. Coopération entre le Cirad et la CLCPRO

59. L'équipe du Cirad du Centre de Biologie pour la Gestion des Populations (CBGP), Unité mixte de recherche (INRA – IRD – Cirad – SupAgro)<sup>4</sup> à Montpellier et Agadir continue à travailler sur plusieurs aspects d'écologie et biologie du Criquet pèlerin. M. Cyril Piou a présenté quelques travaux du Cirad qui rentrent dans les objectifs du Programme EMPRES-RO sur le Criquet pèlerin en 2014.
60. **La modélisation du risque.** A la suite du projet entre le Cirad et la CLCPRO sur les fonds du FFEM, le Cirad a poursuivi des travaux sur l'utilisation des données de la base de données RAMSES (*Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca*) de la Mauritanie et du Maroc pour différentes utilisations. Un travail en partenariat a commencé en 2014 sur la production de cartes mensuelles de probabilité de présence du Criquet pèlerin à partir des données sur plusieurs années. Ces cartes devraient pouvoir servir à planifier les campagnes sur l'année en identifiant les zones à

---

<sup>4</sup> INRA -Institut National de la Recherche Agronomique ; IRD -Institut de Recherche pour le Développement ; Cirad -Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement ; SupAgro - Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques.

prospector à partir de l'importance de la probabilité de présence dans différentes parties des pays. D'autre part, au Maroc, le Centre Royal de Télédétection Spatiale (CRTS), dans le cadre d'un projet financé par un don de la Banque Mondiale, a confié à M. C. Piou le développement d'un modèle de prédiction du risque de présence acridienne en période de rémission à travers l'utilisation d'imagerie satellitaire. Un modèle statistique de relation entre plusieurs variables environnementales et la probabilité de présence de criquet à l'échelle de pixels de 25 km et sur 40 jours a été développé. Ce modèle devrait devenir un outil d'aide à la décision opérationnel fourni par le CRTS à partir de septembre 2015.

61. **Encadrement.** L'équipe du Cirad a poursuivi son implication dans l'encadrement de deux thèses financées par la CLCPRO et d'une financée par le Cirad :

➤ Les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin. Deux nouveaux articles ont été soumis dans le cadre de la thèse de M. S. Cissé, financée par la Commission régionale. Notamment, M. S. Cissé a travaillé avec M. C. Piou, à Agadir, pour analyser les données de terrain collectées en Mauritanie pendant sa thèse. Ce travail propose un seuil de grégarisation des larves de criquets pèlerin autour de 2,5 individus/m<sup>2</sup>. La soutenance de la thèse est prévue à l'Institut agronomique et vétérinaire Hassan II / Complexe horticole d'Agadir (IAV-CHA) au Maroc pour le mois de décembre 2014 ou début 2015.

➤ Les dynamiques de populations du Criquet pèlerin en Algérie. Dans le cadre de la thèse de M. M. Lazar, un voyage a été financé par la Commission régionale pour qu'il vienne analyser des données RAMSES d'Algérie avec M. C. Piou à Agadir. Ces travaux ont montré une grande interconnexion entre les observations des différentes régions d'Algérie et peu de prédictibilité à partir de la pluviométrie. Une publication est en cours de finalisation sur le sujet.

➤ L'analyse des effets de la structure spatiale de la végétation sur les mouvements de groupes de criquets ravageurs des cultures. La thèse de M<sup>me</sup> Jamila Dkhili, financée par le Cirad sur ce sujet, a débuté en février 2014 encadrée par la Professeur A. Idrissi de l'Université Ibn Zohr, MM. S. Ghaout du CNLAA et C. Piou. Les premières analyses en laboratoires sont en cours et un modèle individu-centré d'analyse de dynamique de groupes a été développé.

62. **Mise à jour du Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN).** L'ensemble du Système d'information et la notice d'utilisation sont maintenant disponibles en anglais. La langue par défaut est enregistrée dans le profil de l'utilisateur mais il est possible également de basculer du Français vers l'Anglais lors de l'entrée sur le site. Le géoréférencement de certains éléments des dispositifs nationaux permet d'afficher les infrastructures fixes comme les bâtiments, les pistes d'aviation et les magasins de stockage de pesticides, sur des cartes qui sont exportables. Le module des requêtes personnalisables comble le manque ressenti dans la première version et permet dorénavant l'accès à toutes les tables du système d'information, afin d'en faire des états et des sorties graphiques, tout en étant également exportables et imprimables. Ces requêtes peuvent être sauvegardées. De plus, trois requêtes automatisées à destination de l'administrateur CLCPRO pour l'aider dans la gestion du système de veille ont été implémentées. Le rapport final sera remis dans le courant du mois de décembre 2014.

## 11. Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2014

63. Le Secrétariat a présenté le bilan des activités réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'opération 2014. Les activités planifiées ont été en bonne partie réalisées sachant que le manque de financements n'a pas permis leur réalisation dans leur intégralité. Les points suivants, qui n'ont pas fait l'objet de points particuliers dans

l'ordre du jour, ont été présentés par le Secrétariat et discutés par les participants (bilan détaillé présenté en annexe 3).

- **Gestion de l'information acridienne.** Il a été noté une nouvelle fois que la qualité des bulletins sur la situation acridienne élaborés par les pays membres de la CLCPRO et diffusés aux niveaux national, régional et international est globalement très satisfaisante. Par ailleurs, l'utilisation opérationnelle d'eLocust3 et de RAMSES V4 permettra d'améliorer davantage la gestion de l'information acridienne. Lors des discussions, il a été une nouvelle fois rappelé qu'une bonne gestion de l'activation/désactivation de l'outil *eLocust* permettait de réaliser des économies substantielles, sachant que le coût de l'abonnement et des consommations est pris en charge par le fonds fiduciaire de la CLCPRO. Les coûts présentés en annexe 3 indiquent que l'année 2014 a été globalement marquée par une relative bonne gestion de l'utilisation d'*eLocust2*. Cependant, à l'exception du Tchad et de la Mauritanie qui ont très bien géré l'outil *eLocust*, des marges de progrès sont encore possibles pour les autres pays qui peuvent encore améliorer la gestion de l'activation/désactivation et l'utilisation de leurs unités activées.
- **Etude institutionnelle.** Concernant le volet juridique de l'étude<sup>5</sup>, le consultant expert juridique, M. D. Fadda, a présenté au cours de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO (22-26 juin 2014, Nouakchott, Mauritanie) le résultat des consultations qu'il avait conduites auprès des pays, des secrétariats des commissions et du Siège de la FAO. Cela a ensuite permis aux délégués de discuter au cours de cette 7<sup>ème</sup> Session 16 points thématiques pour proposer des amendements à l'Accord portant création de la CLCPRO. Depuis lors, M. D. Fadda a préparé et soumis au Secrétariat une rédaction des amendements à apporter à l'Accord en question en intégrant les propositions des délégués de la 7<sup>ème</sup> Session et les ayant discuté avec le bureau juridique de la FAO pour s'assurer de leur validité juridique. Dans leur ensemble, les amendements proposés n'ont pas soulevé d'objection de la part du Bureau juridique, à l'exception de trois. Le Secrétariat conduira les ultimes consultations avec le Bureau juridique au début de l'année 2015 afin que le projet d'Accord amendé soit soumis à l'examen du Comité exécutif de la Commission lors de sa 10<sup>ème</sup> réunion prévue au second trimestre 2015. Il sera ensuite soumis en 2016 à la Commission pour approbation lors de sa 8<sup>ème</sup> Session. Enfin, le Secrétariat a rappelé la procédure d'approbation du nouvel Accord telle qu'elle est précisée dans le rapport de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO.
- Concernant le volet financier de l'étude institutionnelle, le Secrétariat a rappelé les événements importants qui ont eu lieu en 2014 : (i) Réunion sur le système de financement de la lutte contre le Criquet pèlerin a ensuite été organisée en mars 2014 par la CLCPRO et la FAO, à Rome, avec certains des pays des trois régions touchées par le Criquet pèlerin et les donateurs et ; (ii) réunion des experts des pays membres de la CLCPRO du 17 au 19 juin 2014 à Nouakchott, comme réunion préparatoire de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO. Le résultat concret de ces événements a été la préparation d'une feuille de route sur les modalités de mise en place des mécanismes financiers de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (approuvée lors de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO). Le Secrétariat a rappelé aux chargés de liaison la nécessité de poursuivre l'application de cette feuille de route (annexe 4).
- **Mise en œuvre du Système de suivi-évaluation du Programme EMPRES-RO.** Le Système de suivi-évaluation (SSE) amélioré du Programme EMPRES-RO est désormais opérationnel depuis 2013 et les indicateurs semestriels du Tableau de

---

<sup>5</sup> Etude pour améliorer les rôles et responsabilités des Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin créées en vertu de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO et préparer un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin.



bord ont été renseignés jusqu'au 1<sup>er</sup> semestre 2014. En outre, l'organisation en octobre 2014 à Dakar d'un atelier régional de suivi de la mise en œuvre de ce SSE n'a pu se tenir comme prévu, faute de financements. Le Secrétariat a proposé que cet atelier soit organisé en 2015.

- **Elaboration du Plan régional de gestion du risque acridien (PRGRA).** Le Secrétariat a présenté le sommaire du projet de PRGRA basé (i) sur les recommandations formulées lors de la « Réunion du groupe de réflexion pour l'élaboration d'un plan régional de gestion du risque dû au Criquet pèlerin » tenue en juillet 2010 à Nouakchott, Mauritanie et (ii) la feuille de route sur les modalités de mise en place des mécanismes financiers de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale approuvée lors de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO (Nouakchott, Mauritanie, 22-26/06/2014). L'objectif du Secrétariat est de parvenir à la formulation d'une première version de ce plan régional à la fin de l'année 2015.
- **Formation.** La mise à jour des modules de formation a fait l'objet d'un point spécifique de l'ordre du jour. En outre, a été présenté le bilan des formations régionales organisées en 2014 par le Secrétariat. Les discussions qui en ont suivi ont porté sur l'importance pour les UNLAs de choisir pour les formations régionales des personnes ayant le profil demandé pour bénéficier au maximum de ces formations. Les participants ont convenu d'organiser l'évaluation du plan de formation régional II (2011-2014) en février 2015 et de préparer, sur la base des recommandations de cette évaluation et des besoins des pays, un nouveau plan régional sur trois ans (2015-2017).
- **Mise en œuvre du plan régional de communication.** Au cours de l'année 2014, le travail du Secrétariat a essentiellement consisté à appuyer les pays dans l'élaboration ou la mise à jour de leur Plan national de communication. Concernant le Plan National d'urgence Antiacridien, il a également été précisé que des exemples de fiches « Guide » et « Réflexe » de la cellule Communication sont dorénavant disponibles. Enfin, le Secrétariat a indiqué que le nouveau site internet de la CLCPRO sera publié en janvier 2015.
- **Mise en œuvre du Programme de recherche opérationnelle.** Le Secrétariat a rappelé la nécessité de mettre à jour le programme de recherche (2010-2013) approuvé en 2009 à Dakar, Sénégal, en identifiant les activités prioritaires de recherche pouvant renforcer davantage la qualité des opérations de prospection, de lutte et de suivi environnemental. Les participants ont convenu d'organiser un atelier d'élaboration d'un programme de recherche II (2015-2017) en 2015 et ont proposé de discuter en marge de l'atelier de validation du plan de formation régional III, prévu en avril 2015, les modalités techniques de son organisation.

## 12. Suivi des recommandations de la 12<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison

64. Les 12 recommandations adoptées par la 12<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison et approuvées par la 9<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage du Programme EMPRES-RO, ont été directement suivies d'effet dans leur mise en application pour huit d'entre elles. Pour les quatre autres (R1, R2, R3 & R6), celles-ci ont été discutées avec les chargés de liaison pour apporter des précisions sur leur suivi. Le suivi de ces recommandations est présenté en annexe 5.

## 13. Elaboration du Plan d'opération 2015 du Programme EMPRES-RO

65. Pour rappel, considérant que les financements extérieurs (hors ceux issus des pays) prévus pour la seconde Phase du Programme EMPRES-RO n'étaient parvenus, à la fin de l'année 2013, que pour un montant limité, les chargés de liaison avaient néanmoins

décidé lors de leur 12<sup>ème</sup> réunion (01-04/12/2013, Alger, Algérie) son lancement effectif à compter de janvier 2014 et ce pour une durée de quatre années (2014-2017). Les besoins de certains pays ayant évolué en matière d'investissements et de ressources humaines, il semblerait nécessaire que cela soit reflété dans le Programme de la Phase II.

66. Le Plan d'opération (PO) 2015, issu du Schéma de Planification des Activités (SPA) de la phase II du Programme EMPRES-RO a été élaboré et validé au cours de la réunion. Il est présenté dans le tableau ci-après.

**Tableau : Plan d'opération (PO) 2015 du Programme EMPRES-RO**

**NB** : Les activités **surlignées en vert** sont des activités terminées et les celles **surlignées en jaune** ne sont pas encore démarrées.

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014				
Résultat 1 : Les unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
1.1 Elaborer et défendre un programme annuel d'exécution technique et financier	- Le Plan annuel technique et financier de 2015 est approuvé pour chaque UNLA - un budget d'investissement est disponible dans chaque pays														UNLAs	Direction UNLA	- Prise en compte du renouvellement / amortissement des véhicules et équipements dans le programme - Les pays doivent maintenir la participation du budget de l'Etat à 100% ou se fixer un tel objectif (Niger) NB : La Mauritanie n'aura pas de budget d'investissement en 2015	X	
1.2 Planifier et réaliser les missions de surveillance, de suivi et d'alerte précoce dans les zones de reproduction du Criquet pèlerin	Selon dispositif d'intervention minimum par pays de la ligne de front et par mois revu lors de la 7 <sup>ème</sup> Session de la CLCPRO (version juin 2014)														UNLAs	Financières, humaines et matérielles	- Fonds disponibles - Dispositif humain et logistique est préparé à l'avance - Zones de prospections accessibles	X	

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014			
Résultat 1 : Les unités nationales de lutte antiacridienne (UNLAs) sont durablement opérationnelles																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
1.3 Collecter, stocker, traiter et diffuser l'information acridienne	- Au moins 12 bulletins périodiques/pays - La base de données RAMSES V4 est fonctionnelle et renseignée régulièrement par les 7 UNLAs conduisant des prospections - eLocust3 opérationnel au cours du 1 <sup>er</sup> semestre 2015													UNLAs	Humaines, matérielles, financières	- Zones de collecte accessibles - La base de données RAMSES V4 est fonctionnelle et renseignée à partir de mai 2015	X	X
1.4 Exécuter les actions d'intervention rapide au niveau de chaque pays	- Au moins 90 % des superficies traitées / superficies à traiter en 2015 - Au moins 13 équipes d'intervention rapide sur le terrain pour les pays de la ligne de front en 2015													UNLAs	Humaines, matérielles, financières	- Si résurgence(s) - Selon dispositif d'intervention maximum par pays de la ligne de front et par mois revu lors de la 7 <sup>ème</sup> Session de la CLCPRO (version juin 2014) - Zones de traitements accessibles	X	
1.5 Gérer et entretenir les véhicules et matériels	Au moins 25 équipes logistiquement fonctionnelles pour les pays de la ligne de front													UNLAs	Humaines, matérielles, financières	- Fonds disponibles pour l'entretien et le renouvellement - Selon dispositif d'intervention maximum par pays de la ligne de front et par mois revu lors de la 7 <sup>ème</sup> Session de la CLCPRO (version juin 2014)	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.1 Maintenir des relations de communication et de collaboration entre les UNLAs et la Protection des végétaux (PV) et autres institutions/partenaires																			
2.1.1 Développer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international	- Au moins 4 compte rendus de réunions de plaidoyer tenues avec les partenaires disponibles - Le fléau acridien est <u>toujours</u> inscrit à l'agenda des réunions sur la sécurité alimentaire														UNLAs, CR/CLCPRO, FAO	Humaines, financières	Les pays partagent les rapports avec le Secrétariat	X	X
2.1.2 Elaborer des conventions de collaboration UNLAs/PV	Au moins 4 protocoles de collaboration UNLAs/PV signés														UNLAs, DPVs	Humaines, financières	Les UNLAs peuvent concevoir cela comme un moyen pour assurer des prestations de services pouvant générer des ressources financières	X	
2.2 Elaborer et mettre en œuvre le plan de communication auprès de l'opinion publique et des décideurs nationaux et internationaux																			

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
2.2.1 Les pays élaborent et mettent en œuvre un plan de communication national	- Plan de communication disponible dans 9 pays - Aux moins 1 action de communication/pays entreprise et archivée													UNLAs	Humaines, financières	- Pour la Libye, le Plan est envisagé pour 2016. - Organisation d'événements « portes ouvertes », spots télévisés, etc. - Les pays préparent des courts métrages sur la lutte préventive	X	
2.2.2 La CLCPRO arrête et met en œuvre son plan de communication	Au moins 2 actions de communication entreprises et archivées																	X
2.2.2-1 Renforcer le site web et initier la création d'une plateforme de communication sur le site web de la CLCPRO	Le nouveau site web de la CLCPRO est mis en ligne au début de l'année 2015													CR/CLCPRO	Humaines, financières	Se référer à l'action 3 du Plan de communication		X
2.2.2-2 Concevoir, réaliser et diffuser une brochure CLCPRO multilingue	La brochure est disponible et diffusée à la fin du 1 <sup>er</sup> trimestre 2015													CR/CLCPRO	Humaines, financières	Se référer à l'action 13 du Plan de communication		X
2.2.2-3 Réaliser une formation en communication pour les responsables des UNLAs	Tous les responsables des UNLAs ont suivi la formation adéquate avant décembre 2015													CR/CLCPRO	Humaines, financières	Il est nécessaire d'identifier un spécialiste de la communication avec les médias ayant une expérience vécue dans le domaine de la gestion des crises.		X

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014													
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
2.2.3 Sensibiliser l'opinion publique sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire	Au moins 5 pays réalisent une action de sensibilisation sur la base de l'étude socio-économique														UNLAs	Humaines, financières	Se baser sur étude réalisée au niveau de la région sur les effets de la lutte préventive sur la sécurité alimentaire et les aspects socio-économiques (Etude Moussaoui, 07/2010)	X	X
2.3 Affiner et mettre en œuvre le Système de suivi-évaluation (SSE)																			
2.3.1 Organiser une réunion d'experts acridologues pour définir les indicateurs	Indicateurs définis d'ici juin 2013														CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, financières	Sous réserve de financements disponibles		X
2.3.2 Organiser un atelier régional de formation pour les chargés nationaux de suivi-évaluation	Les chargés de suivi-évaluation maîtrisent le nouveau SSE														CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, financières	Sous réserve de financements disponibles		X
2.3.3 Organiser un atelier de suivi de la mise en œuvre du SSE	Les chargés de SSE ont produit un rapport de l'atelier de suivi du SSE														CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, financières			X
2.4 Maintenir et mettre à jour le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)																			
2.4.1 Utiliser et assurer le suivi de l'utilisation régulière du SVDN	Utilisation et mise à jour régulière des données par les pays (délais de mise à jour respectés dans 90% des cas)														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	Suivi assuré par Coordination régionale L'implication du chargé de suivi-évaluation est recommandée		X

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014														
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
2.4.2 Elaborer une version 2 améliorée du SVDN	La version 2 est installée au niveau du serveur de la CLCPRO d'ici juin 2014														CR/CLCPRO	Humaines, financières	L'application sera présentée lors de la 7 <sup>ème</sup> Session de la CLCPRO en juin 2014		X	
2.5 Achever l'élaboration/tester et mettre à jour des plans de gestion du risque acridien																				
2.5.1 Achever l'élaboration des plans de gestion du risque	Chaque pays membre et la CLCPRO disposent d'un plan de gestion du risque validé avant fin 2015														UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, financières	6 pays ont finalisé leur plan fin 2014. Poursuite des travaux et/ou validation en 2015 en Algérie, au Burkina Faso, en Tunisie et appui à la Libye	X	X	
2.5.2 Réaliser des exercices de simulation aux niveaux national et régional	Au moins un pays organise un exercice de simulation													UNLA CLCPRO	Humaines, financières	Le Maroc se propose d'organiser un exercice de simulation national avec participations des pays membres de la CLCPRO	X	X		
2.5.3 Les plans sont mis à jour	Une mise à jour dans au moins cinq pays													UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	Niger, Mali, Mauritanie, Maroc, Sénégal				
2.5.4 Inscrire le risque acridien dans le cadre d'action de HYOGO ( <i>Global Facility for Disaster Reduction and Recovery – GFDRR</i> )	Un compte rendu de réunion avec les responsables de Hyogo en 2011													CR/CLCPRO, FAO, UNLAs	Humaines	Une rencontre à Bruxelles du Président et S. Ex. CLCPRO avec les responsables du GFDRR (après contact préalable)		X		
2.5.4-1 Maintenir un contact régulier avec le GFDRR et ISDR	Au moins un contact au niveau régional et un contact au niveau national formalisés par un compte-rendu													UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	La coordination régionale et les pays participent aux réunions auxquelles ils peuvent être invités.		X		



Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014			
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
2.5.5 Rendre disponible les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les plans de gestion des risques	- Un dispositif de mobilisation de fonds en situation de crise est disponible dans au moins cinq pays - Le Fonds d'urgence régional créé en 2014 est opérationnel et abondé en 2015													UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Assurer un plaidoyer aux niveaux national, régional et international pour abonder les instruments du système de financement établi en 2014.	X	X
2.6 Préparer un cadre global de gouvernance et de financement de la lutte antiacridienne en Région occidentale																		
2.6.1 Poursuivre l'évolution des rôles et responsabilités de la CLCPRO	Des propositions d'amendement de l'Accord portant création de la CLCPRO seront soumises à la 10 <sup>ème</sup> réunion de son Comité exécutif en 2015													CR/CLCPRO FAO	Humaines, Financières	Le Bureau juridique soumettra ses remarques sur les propositions d'amendements transmises par les pays avant mai 2015		X
2.6.2 Organiser la réunion pays-donateurs pour définir les modalités de mise en œuvre des instruments financiers approuvés par le DLCC	Document de travail de la réunion (RO) est disponible fin 2014													CR/CLCPRO FAO	Humaines, Financières	Réunion à préparer et organiser par le Secrétariat du DLCC en liaison avec les trois commissions et les partenaires (NB : réunion pays-commissions-donateurs du 11 au 13 mars 2014)		X
2.6.3 Organiser une réunion des ministres en charge de la lutte antiacridienne	Une réunion des ministres est tenue à Alger en 2015													Algérie / CLCPRO	Humaines, Financières	La réunion des ministres sera précédée d'une réunion des experts	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014				
Résultat 2 : Les politiques et mécanismes de gestion durable sont élaborés et mis en œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
2.7 Renforcer la coopération bilatérale entre les pays et avec les bailleurs de fonds																				
2.7.1 Inscrire la question acridienne dans l'agenda des commissions mixtes	Au moins 2 commissions mixtes traitent de la question acridienne en 2015															Ministère AE sur proposition Ministère tutelle UNLA	Humaines			
2.7.2 Organiser des réunions du comité des donateurs	Rapport disponible d'au moins 1 réunion annuelle du Comité des donateurs organisée dans chaque pays de la ligne de front en 2015															UNLAs	Humaines, Financières	Plaidoyers nationaux sont faits auprès des partenaires pour le financement d'EMPRES II et la lutte préventive	X	
2.7.3 Poursuivre la recherche des financements pour la phase II d'EMPRES-RO	Au moins un rapport de réunion / rencontre organisée par la CR auprès des donateurs est disponible															CR/CLCPRO FAO	Humaines, financières	Les activités récurrentes des dispositifs nationaux continuent à être prises en charge par les budgets des Etats		X

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014			
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.1 Elaborer un Plan régional de formation III (2015-2017)																			
3.1.1 Identifier les besoins en formation	Tous les pays ont répondu au questionnaire avant février 2015														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant-Modérateur à recruter	Questionnaire diffusé et réponses traitées		X
3.1.2 Organiser un atelier de validation du plan de formation régional	Un plan de formation régional III est disponible en avril 2015														CR/CLCPRO	Financières	Atelier prévu à Bamako en avril	X	X
3.2 Mettre en œuvre le plan régional de formation																			
3.2.1 Actualiser et réaliser des modules de formation et le matériel didactique	Au moins 4 modules de formation existants mis à jour d'ici février 2012														CR/CLCPRO	Consultants	Le 5 <sup>ème</sup> module sur le suivi sanitaire n'a pas été réalisé en 2012 et 2013		X
3.2.1-1 Valider la mise à jour de 5 modules de formation	Le rapport de la 10 <sup>ème</sup> réunion du Comité exécutif de la CLCPRO valide les modules en juin 2015														CR/CLCPRO	Humaines, financières			X
3.2.2 Réaliser les formations régionales des formateurs	Au moins 2 formations régionales organisées - rapports des ateliers disponibles avant décembre 2015														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultants	Se conformer au PFR III qui sera validé en avril 2015 Thèmes prévus : - Gestion de l'information acridienne - Communication de crise (chefs des UNLAs)	X	X
3.2.3 Réaliser les formations nationales	- Au moins 2 formations sont organisées par pays - Rapports des ateliers de formation disponibles														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières Possible appel à formateur de la Région	Veiller à limiter le nombre de formations nationales à 2-3/an maximum par pays en ciblant les thèmes et le public pour assurer des formations de qualité	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)												Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014			
Résultat 3 : Les ressources humaines sont qualifiées et suffisantes																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
3.3 Evaluer l'impact des formations régionales et nationales																		X	X
3.3.1 Assurer le suivi de proximité et méthodologique des formations nationales	Au moins deux rapports de supervision disponibles														UNLAs, CR/CLCPRO	Consultant	Indicateur SPA : Un système de suivi est utilisé par les UNLAs d'ici 2014	X	X
3.3.2 Organiser une évaluation de l'impact des formations	Rapport de l'évaluation de l'impact des formations réalisées disponible en 2017														CR/CLCPRO				X
3.3.2-1 Organiser une évaluation du PFR II (2011-2014)	Rapport de l'évaluation disponible avant fin février 2015														CR/CLCPRO	Consultants	Réfléchir sur l'opportunité d'une compétence en ingénierie de formation		X
3.4 Recruter ou affecter les personnels manquants aux UNLAs															UNLAs			X	X
3.4.1 Identifier les besoins en personnels manquants	Les besoins en personnel sont connus														UNLAs				
3.4.2 Créer et financer les postes des personnels à recruter	Les postes à financer sont inscrits dans le budget annuel de 2016														UNLAs	Financières	Ressources financières disponibles	X	
3.4.3 Recruter et affecter les personnels manquants	Au moins 20% du personnel manquant recruté et affecté														UNLAs			X	
3.5 Préparer les plans de carrière	Au moins deux pays disposent d'un plan de carrière des agents des UNLAs														UNLAs	Consultant à recruter si besoin	L'objectif est une adéquation entre les intérêts de chaque agent et l'UNLA	X	

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014			
Résultat 4 : Le Secrétariat de la Commission régionale est durablement opérationnel																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
4.1 Assurer la gestion administrative du programme	Un rapport de gestion administrative du programme est disponible à la fin de chaque année													CR/CLCPRO	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.2 Coordonner les activités techniques et scientifiques du programme	Rapport technique annuel disponible et diffusé													CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines	Ressources humaines disponibles		X
4.3 Veiller à la mise en œuvre des plans de gestion durable des axes stratégiques développés	Les activités des axes stratégiques sont devenues normatives dans au moins 8 pays													CR/CLCPRO, UNLAs	Humaines, Matérielles, Financières	- Ressources humaines disponibles - Axes stratégiques : CCE, PGRA, SVDN, Plan de communication, PFR, PRR		X
4.4 Renforcer les capacités humaines du Secrétariat de la CLCPRO et mobiliser les ressources	Ressources humaines renforcées au moins jusqu'à la fin de la phase II du programme EMPRES													CR/CLCPRO, Partenaires	Humaines, Financières	Financements disponibles pour le renforcement des ressources humaines (1 acridologue, 1 agronome et 1 spécialiste du suivi-évaluation)		X
4.5 Poursuivre et développer les relations avec les partenaires du programme	Au moins deux comptes-rendus de rencontres avec des partenaires potentiels disponibles													CR/CLCPRO	Humaines Financières			X
4.6 Poursuivre la coopération avec les Régions Centrale et Orientale	- Au moins une activité développée dans une région et introduite dans l'autre - Au moins deux échanges de visites réalisés													CR/CLCPRO, Secrétariats autres Commissions	Humaines Financières			X

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)										Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014					
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.1 Achever les activités de recherche en cours sur les financements disponibles																		X	X
5.1.1 Améliorer la délimitation et la caractérisation des biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin	Des cartes opérationnelles et publications permettant de mieux caractériser les biotopes des zones de grégarisation du Criquet pèlerin sont disponibles dans au moins un pays														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Des activités sont réalisées en Mauritanie et au Niger et en cours en Algérie	X	X
5.1.1-1 Améliorer les bases de données RAMSES et les fiches de collecte	Les paramètres de la base de données RAMSES et de la fiche RO de prospection sont homogènes														CR/CLCPRO	Consultant	Si financement disponible		X
5.1.1-2 Améliorer RAMSES et les outils SIG	RAMSES 4 est disponible d'ici fin 2012														DLIS/CR/CLCP RO	Partenariat International	-Si financement disponible -Groupe composé de : DLIS, Cirad, Pays, CLCPRO, etc. - Un plan d'action est conçu et exécuté avec l'utilisation d'un logiciel "Open source"		X
5.1.1-3 Mettre à jour la fiche de prospection CLCPRO	La fiche de prospection mise à jour est utilisée														CLCPRO/DLIS /UNLA		Réunion d'un Groupe technique		X

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014														
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																				
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.		
5.1.2 Améliorer les connaissances sur les seuils de grégarisation du Criquet pèlerin	Un projet de recherche sur le thème « seuil » de grégarisation est mis en route en 2012															CR/CLCPRO, UNLAs Cirad - Texas A&M Univ - CNLA Mauritanie - DLIS	Partenariat scientifique national et international	- Si financement disponible - Zones de recherche accessibles - Projet de recherche déjà soumis en 2011 au financement (BREAD) - Proposition de projet pour récupérer le fonds documentaire OCLALAV - M. Sory Cissé du Mali : poursuite travail caractérisation des biotopes (Keita) + thèse de M. Sid'Ahmed (Mauritanie)	X	X
5.1.2-1 Continuer la numérisation des données d'archives de l'OCLALAV et OICMA disponibles dans chaque pays	Au moins un pays a numérisé son fonds documentaire disponible en 2015															UNLAs		- Archives disponibles exploitables - Déjà fait au Sénégal et au Mali. - A faire en Mauritanie et au Niger	X	X
5.2 Mettre en œuvre les nouveaux programmes de recherches en conformité avec le Plan régional de recherche II (PRR II)																CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
5.2.1 Améliorer les connaissances sur les niveaux des populations solitaires et leurs migrations	- Au moins une étude est en cours en 2012 - Au moins un résultat publié sur le sujet en 2012													CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - Etude 1 : partenariat CLCPRO/Cirad/UNLAs et partenariat avec Régions centrale et orientale - Etude 2 : partenariat Japon/CNLA Mauritanie	X	X
5.2.1-bis Organiser un atelier d'élaboration du plan régional de recherche II	Un plan régional de recherche II (PRR II) est disponible en mai 2015													CR/CLCPRO	Financières	Atelier prévu à Dakar en mai	X	X
5.2.2 Définir les critères d'intervention rapide	Une liste exhaustive des critères d'intervention rapide est définie et partagée en 2015													CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	- Zones de recherche accessibles - PGRA disponibles et opérationnels	X	X
5.2.3 Améliorer les connaissances de l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires du Criquet pèlerin	Une étude sur l'impact des facteurs biotiques et abiotiques sur les niveaux des populations solitaires du Criquet pèlerin est faite et documentée d'ici 2015													CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.3-1 Etablir un protocole d'observation pour définir l'impact des facteurs biotiques et abiotiques de régulation des populations solitaires	Un protocole de collecte est validé													CR/CLCPRO	Consultant Financement	Socialiser l'approche en marge des travaux d'une réunion statutaire  Si financements disponibles		X



Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014				
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
5.2.4 Améliorer les connaissances sur le fonctionnement des zones à risque du Criquet pèlerin	Les résultats préliminaires sur l'interprétation des zones à risques du Criquet pèlerin sont disponibles dans au moins 1 pays en 2012 Rapport/Mémoire de M. Jaavar														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles Réalisées en Mauritanie et au Niger et en cours en Algérie A réaliser au Mali et au Tchad	X	X
5.2.5 Améliorer les stratégies et méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement	Nombre de tests de méthodes alternatives de lutte respectueuses de l'environnement réalisées d'ici 2015														CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Zones de recherche accessibles	X	X
5.2.5-1 Compléter la cartographie des zones écologiquement sensibles en particulier des zones protégées	Au moins 5 pays ont produit une carte numérique des zones écologiquement sensibles en 2015														UNLAs EMPRES	Consultants, financières		X	
5.2.5-1 bis Intégrer dans RAMSES les cartes des zones sensibles	Au moins 3 pays ont intégré les cartes des zones sensibles dans RAMSES en 2015														UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	
5.2.5-2 Expérimenter et évaluer l'efficacité des traitements en barrière à l'aide du GM®	- Une expérimentation est réalisée dans au moins 2 pays en 2011 - Les paramètres d'application du GM® sont définis en 2011														UNLAs, CLCPRO	Financières	Expérimentations réalisées en Algérie et en Mauritanie	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014			
Résultat 5 : Le plan régional de recherche est mis œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
5.2.6 Améliorer les connaissances sur les aspects socio-économiques liés au Criquet pèlerin	- Une méthode d'évaluation des dégâts causés sur cultures, pâturages et végétation naturelle est disponible d'ici 2015; - Une méthode d'évaluation de la vulnérabilité des populations affectées par les crises acridiennes d'ici 2015													CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international	Fonds disponibles	X	X
5.3 Diffuser et vulgariser des résultats de recherche	Au moins 3 résultats de recherche sont mis en application d'ici 2015													CR/CLCPRO, UNLAs	Partenariat scientifique national et international		X	X

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014			
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
6.1 Finaliser l'élaboration et la validation des Cahiers des charges environnementales (CCE) dans tous les pays de la Région occidentale	Les CCE nationaux sont validés en Libye et en Tunisie d'ici fin 2015													UNLAs, CR/CLCPRO		CCE déjà élaborés et validés en Algérie, Burkina Faso, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.	X	X
6.2 Mettre en œuvre les CCE nationaux																		
6.2.1 Mettre en œuvre les exigences de base du CCE	Au moins 75% des exigences de base sont mises en œuvre dans les pays ayant validé leur CCE en 2015													UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Les pays présentent le % de réalisation au cours de la 14 <sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison	X	X
6.2.1-1 Harmoniser les méthodes d'évaluation de la mise en œuvre des exigences des CCE	- Scorecard disponible à la fin de 2013 - Protocole des études d'impacts sanitaire et environnemental validé													UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Un groupe technique de validation est mis en place		X
6.2.1-2 Assurer le suivi de la mise en œuvre du PSMS	Le PSMS est mis à jour régulièrement dans au moins 8 pays d'ici fin 2015													UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, financières	Organiser des visites d'échanges entre les points focaux du PSMS		X
6.2.1-3 Former les points focaux à l'utilisation du PSMS	Les points focaux d'au moins 3 pays sont formés à l'utilisation du PSMS d'ici fin 2015													UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines, financières	Pays concernés par la formation : Burkina Faso, Libye, Niger et Tchad		X
6.2.2 Mettre en œuvre les exigences complémentaires	Au moins 30% des exigences complémentaires sont mises en œuvre dans les pays ayant validé leur CCE en 2015													UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, Consultants	Les pays présentent le % de réalisation au cours de la 14 <sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison	X	X

Schéma de planification des activités / PO 2015		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)											Période : 01/2015-12/2015		Schéma établi le : 05/12/2014			
Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre																		
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.
6.2.3 Evaluer la mise en œuvre du CCE	Un rapport d'évaluation est disponible d'ici fin 2015													CR/CLCPRO	Financières, Consultants			X
6.3 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des biopesticides																		
6.3.1 Encourager l'Homologation du <i>Metarhizium</i> dans la RO	Le <i>Metarhizium</i> est homologué dans au moins un nouveau pays de la CLCPRO													UNLAs, CR/CLCPRO	Humaines	- L'homologation dans les 6 pays du CILSS expire en janvier 2015 et est à renouveler* - Pour les 4 pays d'Afrique du Nord-Ouest* * : sous réserve du dépôt de dossier d'homologation par la(les) firme(s) détentric(e)s de <i>Metarhizium</i>		
6.3.2 Mettre en œuvre les mesures nécessaires à l'utilisation du <i>Metarhizium</i>	L'utilisation opérationnelle du <i>Metarhizium</i> est effective dans au moins 20% des situations où elle est applicable													UNLAs, CR/CLCPRO	Financières	Se doter dans chaque pays d'une quantité minimale (50 kg) de <i>Metarhizium</i> et le stocker dans de bonnes conditions pour atteindre l'objectif fixé.	X	X
6.4 Promouvoir l'utilisation opérationnelle des IGR																		
6.4.1 Planifier à l'avance l'utilisation des déréglateurs de croissance (IGR) dans le plan prévisionnel de gestion des résurgences	L'utilisation des IGR est intégrée dans le plan annuel des UNLAs													UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, consultant si besoin	- Vérifier que les IGR à acquérir sont homologués dans les pays - Prévoir au niveau de la CLCPRO l'achat d'une quantité minimale de réserve pour être utilisée dans les pays	X	X

<b>Schéma de planification des activités / PO 2015</b>		Programme EMPRES de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (phase II)		<b>Période : 01/2015-12/2015</b>		Schéma établi le : 05/12/2014													
<b>Résultat 6 : Une gestion intégrée du Criquet pèlerin respectueuse de l'environnement est mise en œuvre</b>																			
Activités/Sous-activités	Indicateurs (SMART)	Calendrier 2015												Responsable	Ressources nécessaires	Suppositions et remarques	Bud.		
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12				P.	E.	
6.4.2 Utiliser en condition opérationnelle les IGR sur les formations larvaires	L'utilisation opérationnelle des IGR est effective dans au moins 10% des situations où elle est applicable														UNLAs, CR/CLCPRO	Financières, consultant si besoin	Existence de formations larvaires et disponibilité d'IGR	X	X

## 14. Recommandations

### 67. Les chargés de liaison du Programme EMPRES-RO recommandent :

#### Aux pays de :

- R1. Envoyer au Secrétariat de la CLCPRO le plan prévisionnel de surveillance/lutte 2015 établi conformément au dispositif de surveillance/lutte mis à jour lors de la réunion des experts de Nouakchott (juin 2014) et approuvé lors de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO.
- R2. Mettre à jour le Plan annuel « type » de surveillance/lutte présenté dans le Plan de Prévention du Risque Acridien en se conformant aux dispositifs minimal et maximal mis à jour lors de la réunion des experts de Nouakchott de juin 2014.
- R3. Maintenir la vigilance en veillant à l'exécution de leurs plans nationaux de surveillance et de lutte, particulièrement au niveau des régions ayant enregistré des quantités importantes de pluies en novembre 2014.
- R4. Veiller à l'exploitation et à la mise à jour régulière des outils développés au cours de ces dernières années tels que le Système de gestion des stocks de pesticides (PSMS), la base de données RAMSES-v4, le système de suivi-évaluation et le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN).
- R5. Veiller à la désignation de prospecteurs expérimentés pour participer aux formations régionales des maîtres prospecteurs.

#### A la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO de :

- R6. Organiser des échanges d'expériences entre les prospecteurs de la Région dans un pays où les conditions permettent d'apprécier tous les paramètres bio-écologiques.
- R7. Prévoir l'organisation d'une formation régionale de moyenne durée au profit des prospecteurs débutants lors de l'élaboration du Plan de formation régional III (2015-2017).

#### Au Groupe pesticides de la FAO de :

- R8. Mettre à la disposition des pays les outils nécessaires à la mise en œuvre de la base de données du Système de gestion des stocks de pesticides (PSMS – *Pesticide Stock Management System*) c'est-à-dire les codes-barres, les lecteurs des codes-barres et les différentes fiches de suivi et d'utilisation des stocks.
- R9. Poursuivre l'appui aux pays dans le domaine du contrôle de qualité du reliquat des stocks de pesticides existants au niveau des pays.

### 68. Par ailleurs, les chargés de liaison du Programme EMPRES-RO :

- R10. Invitent le Service d'information sur le Criquet pèlerin (DLIS) de la FAO à exploiter les informations envoyées par les pays sur la situation acridienne par des analyses poussées qui leur permettent de mieux appréhender l'évolution de l'activité acridienne.

## 15. Date et lieu de la prochaine réunion

- 69. Le chargé de liaison du Burkina Faso a proposé que son pays accueille la 14<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison EMPRES-RO à Ouagadougou, du lundi 7 au vendredi 11 décembre 2015. Les participants ont approuvé cette proposition et remercient le Burkina Faso pour cette invitation. Au cas où elle ne pourrait se tenir au Burkina Faso, le chargé

de liaison de la Mauritanie a proposé que son pays accueille cette réunion à Nouakchott.

#### **16. Adoption du rapport de la réunion**

70. Les participants ont adopté à l'unanimité le rapport de la treizième réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES en Région occidentale.

#### **17. Remerciements et clôture de la réunion**

71. Les Chargés de liaison EMPRES-RO présents à la 13<sup>ème</sup> réunion, tenue à Tunis, Tunisie, du 1 au 5 décembre 2014, remercient vivement leurs collègues de la Tunisie et leurs collaborateurs pour tous les efforts consentis durant leur séjour, efforts qui ont contribué à le rendre productif et agréable. Ils remercient également les partenaires techniques et financiers ainsi que la FAO pour l'intérêt qu'ils portent à la Région occidentale. Leurs remerciements s'adressent aussi au Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO pour le travail réalisé.
72. La séance de clôture s'est déroulée en présence du chargé de liaison de la Tunisie, Monsieur Adel Jemmazi, Sous-directeur de la défense des cultures, en tant que représentant de Ministère de l'Agriculture de la Tunisie ; de Madame Annie Monard, fonctionnaire principale du Siège de la FAO responsable du Groupe Acridiens et ravageurs transfrontières et en charge du Programme EMPRES/Protection des plantes et ; de Monsieur Mohamed Lemine Hamouny, Secrétaire exécutif de la CLCPRO/Coordonnateur du Programme EMPRES-RO. Madame Annie Monard a remercié l'ensemble des participants pour les résultats accomplis au cours de l'année et des années précédentes et parfaitement reflétés dans le rapport de la présente réunion. Monsieur Mohamed Lemine Hamouny a remercié le Gouvernement de la Tunisie pour l'accueil, l'hospitalité et les efforts déployés pour la bonne organisation de la réunion. Il a félicité les chargés de liaison pour l'excellent travail accompli et a remercié les bailleurs de fonds pour leur soutien et appui constant.
73. Monsieur Adel Jemmazi a remercié ses homologues, la FAO et le Secrétariat d'avoir choisi la Tunisie pour abriter la présente réunion et pour leurs fructueuses contributions à ses travaux. Il leur a enfin souhaité plein succès dans la mise en œuvre des activités planifiées pour l'année 2015 et des recommandations y relatives.
74. Il a enfin déclaré close la 13<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison du Programme EMPRES-RO.

## **ANNEXES**

Annexe 1.	Ordre du jour de la 13 <sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison .....	41
Annexe 2.	Programme de travail de la 13 <sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison .....	42
Annexe 3.	Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2014.....	44
Annexe 4.	Feuille de route de mise en œuvre des mécanismes financiers de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale .....	50
Annexe 5.	Suivi des recommandations de la 12 <sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison.....	52
Annexe 6.	Liste des participants.....	56



**Annexe 1. Ordre du jour de la 13<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison**

1. Ouverture de la Réunion
2. Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction
3. Bilan de la campagne de prospection/lutte en 2014 dans les pays : présentation des cas du Maroc et du Niger puis discussion
4. Processus d'élaboration/mise à jour des plans de gestion du risque acridien dans les pays : présentation des cas du Mali et de la Tunisie puis discussion
5. Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans les pays : présentation des cas du Sénégal et du Tchad puis discussion
6. Mise en œuvre des actions de formation dans les pays : présentation des cas de l'Algérie et de la Mauritanie puis discussion
7. Présentation et discussion de la situation acridienne dans la Région occidentale et dans la Région centrale
8. Principales conclusions du rapport d'évaluation de la campagne 2012-2013 de réponse à la menace du Criquet pèlerin dans la région occidentale : présentation puis discussion
9. Présentation, discussion et validation de la mise à jour des modules de formation
10. Coopération entre le Cirad et la CLCPRO
11. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2014 : suivi du plan d'opération 2014 et des recommandations élaborées lors de la 12<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison : présentation puis discussion
12. Elaboration du plan d'opération 2015 du Programme EMPRES-RO
13. Date et lieu de la prochaine réunion
14. Rédaction du rapport de la réunion
15. Adoption du rapport
16. Clôture de la réunion

**Annexe 2. Programme de travail de la 13<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison**

<b>Jour</b>	<b>Heure</b>	<b>Activités</b>	<b>Responsables</b>
<b>Lundi 01 décembre 2014</b>	09:00-09:30	<b>Accueil des participants</b>	Pays hôte/ Coordination Reg. EMPRES-RO (CR)
	09:30-10:00	<b>Ouverture de la Réunion</b>	Gouvernement/ FAO/CR
	10:00-10:30	<b>Pause</b>	
	10:30-10:45	<b>Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail et désignation du Comité de rédaction</b>	Participants
	10:45-11:45	<b>Bilan de la campagne de prospection/lutte en 2014 dans les pays : présentation du cas de deux pays (Maroc et Niger) puis discussion</b>	Participants du Maroc et du Niger
	11:45-12:30	<b>Processus d'élaboration/mise à jour des plans de gestion du risque acridien dans les pays : présentation du cas de deux pays (Mali et Tunisie) puis discussion</b>	Participants du Mali et de la Tunisie
	12:30-14:30	<b>Déjeuner</b>	
	14:30-15:15	<b>Mise en œuvre des cahiers des charges environnementales dans les pays : présentation du cas de deux pays (Sénégal et Tchad) puis discussion</b>	Participants du Sénégal et du Tchad
	15:15-16:00	<b>Mise en œuvre des actions de formation dans les pays : présentation du cas de deux pays (Algérie et Mauritanie) puis discussion</b>	Participants de l'Algérie et de la Mauritanie
	16:00-16:30	<b>Pause</b>	
16:30-17:00	<b>Présentation et discussion de la situation acridienne dans la Région occidentale et dans la Région centrale</b>	CR	
17:00-18:00	<b>Rédaction du rapport</b>	Comité de rédaction	
<b>Mardi 02 décembre 2014</b>	09:00-09:30	<b>Principales conclusions du rapport d'évaluation de la campagne 2012-2013 de réponse à la menace du Criquet pèlerin dans la région occidentale : présentation puis discussion</b>	CR
	09:30-10:30	<b>Présentation de la mise à jour des modules de formation (version novembre 2014)</b>	CR
	10:30-11:00	<b>Pause</b>	
	11:00-11:30	<b>Discussion et validation de la mise à jour des modules de formation</b>	Participants/CR
	11:30-12:30	<b>Coopération entre le Cirad et la CLCPRO (SVDN et recherche)</b>	Cirad
	12:30-14:00	<b>Déjeuner</b>	

<b>Jour</b>	<b>Heure</b>	<b>Activités</b>	<b>Responsables</b>
	14:00-15:00	<b>Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2014</b>	CR
	15:00-16:00	<b>Bilan des activités de la Coordination EMPRES-RO en 2014 : suivi des recommandations élaborées lors de la 12<sup>ème</sup> Réunion des chargés de liaison</b>	CR/Participants
	16:00-16:30	<b>Pause</b>	
	16:30-17:30	<b>Elaboration du Plan d'opération 2015 (Résultats 1, 2, 3, 4, 5 &amp; 6):</b> planification des activités nationales et régionales	Participants
	17:30-18:30	<b>Rédaction du rapport</b>	Comité de rédaction
<b>Mercredi 03 décembre 2014</b>	09:00-10:30	<b>Elaboration du Plan d'opération 2015 (Suite)</b>	Participants
	10:30-11:00	<b>Pause</b>	
	11:00-12:30	<b>Elaboration du Plan d'opération 2015 (Suite)</b>	Participants
	12:30-14:00	<b>Déjeuner</b>	
	14:00-16:00	<b>Validation en plénière du Plan d'opération 2015 (Suite)</b>	Participants
	16:00-16:30	<b>Pause</b>	
	16:30-18:30	<b>Rédaction du rapport</b>	Comité de rédaction
<b>Jeudi 04 décembre 2014</b>	09:00-10:30	<b>Validation en plénière du Plan d'opération 2015 (suite)</b>	Participants
	10:30-11:00	<b>Pause</b>	
	11:00-12:30	<b>Validation en plénière du Plan d'opération 2015 (suite)</b>	Participants
	12:30-14:00	<b>Déjeuner</b>	
	14:00-16:00	<b>Rédaction du rapport</b>	Comité de rédaction
	16:00-16:30	<b>Pause</b>	
	16:30-18:30	<b>Rédaction du rapport (suite)</b>	Comité de rédaction
<b>Vendredi 05 décembre 2014</b>	09:00-10:30	<b>Rédaction du rapport (Suite)</b>	Comité de rédaction
	10:30-11:00	<b>Pause</b>	
	11:00-12:30	<b>Rédaction du rapport (Suite)</b>	Comité de rédaction
	12:30-14:00	<b>Déjeuner</b>	
	14:00-15:30	<b>Rédaction du rapport (Suite)</b>	Comité de rédaction
	15:30-16:00	<b>Pause</b>	
	16:00-17:00	<b>Adoption du rapport</b>	Participants
	17:00-17:30	<b>Clôture de la Réunion</b>	Gouvernement/ FAO/CR

### Annexe 3. Bilan des activités de la coordination EMPRES-RO en 2014

#### 1. Gestion de l'information acridienne

La qualité des bulletins sur la situation acridienne élaborés par tous les pays membres de la CLCPRO et diffusés aux niveaux national, régional et international est globalement très satisfaisante.

Selon le DLIS, les rapports envoyés en 2014 par les pays de la CLCPRO ont été globalement très satisfaisants et envoyés régulièrement et à temps. La qualité des rapports est bonne. Ainsi, deux pays, la Libye et le Niger, ont amélioré la qualité de leurs rapports, cependant une légère baisse a été notée pour le Mali et aucun rapport n'a été reçu du Sénégal en 2014.

Concernant la rapidité, l'Algérie, la Libye et la Mauritanie ont amélioré la rapidité de publication de leurs rapports alors qu'il y avait une baisse pour le Niger et aucun rapport reçu du Sénégal en 2014.

L'utilisation opérationnelle d'eLocust3 et RAMSES V4 permettra d'améliorer davantage la gestion de l'information acridienne.

Le Secrétariat souhaite rappeler l'importance d'une meilleure gestion de l'activation/désactivation et utilisation des outils eLocust3. L'année 2014 a été marquée par une relative bonne organisation de l'utilisation de l'outil eLocust2. Selon le DLIS, mis à part le Tchad et la Mauritanie, la plupart des pays auraient pu améliorer la gestion de l'activation/désactivation et l'utilisation de leurs unités activées (tableau ci-dessous).

**Tableau : Coût d'utilisation d'eLocust en 2013 et 2014 dans les pays**

	Total 2013	Données uniquement	% de données	Total 2014	Données uniquement	% données
<b>Algérie</b>	4566	1076	24	2348	276	12
<b>Tchad</b>	1606	298	19	1448	514	35
<b>Libye</b>	1343	36	3	902	14	2
<b>Mauritanie</b>	3679	1375	37	1545	479	31
<b>Mali</b>	1895	199	11	1114	83	7
<b>Maroc</b>	2557	562	22	1390	132	10
<b>Niger</b>	3922	657	17	1413	192	14
<b>Sénégal</b>	399	0	0	148	0	0
<b>Tunisie</b>	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL Euro</b>	<b>19967</b>	<b>4204</b>		<b>10308</b>	<b>1690</b>	
<b>TOTAL USD</b>	<b>24959</b>	<b>5255</b>		<b>12885</b>	<b>2112</b>	

#### 2. Etude institutionnelle : point sur l'état d'avancement des travaux

Une étude institutionnelle fut initiée en octobre 2010 pour « améliorer les rôles et responsabilités des Commissions de lutte contre le Criquet pèlerin créées en vertu de l'article XIV de l'Acte constitutif de la FAO et préparer un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin ».

**Concernant le volet juridique de l'étude**, les premiers résultats des travaux conduits en 2010 et 2011 (rapport d'étape de M. D. Fadda, octobre 2011) n'avaient pu être présentés comme initialement prévu lors de la 40<sup>ème</sup> Session du Comité de lutte contre le criquet pèlerin (DLCC –*Desert Locust Control Committee*) tenue en juin 2012 au Siège de la FAO à

Rome. En effet, le Bureau juridique de la FAO avait alors estimé que cela était prématuré car il n'avait pas encore terminé le processus de révision de l'ensemble des organes statutaires de la FAO établis sous l'égide de l'Article XIV de son Acte constitutif.

Depuis lors, la question de l' « examen des organes statutaires relevant de l'article XIV en vue de leur permettre d'exercer une plus grande autorité financière et administrative tout en restant dans le cadre de la FAO » a été discutée par les différents organes directeurs<sup>6</sup> de la FAO. Ainsi, le Secrétariat a procédé en juin 2014 au recrutement de M. D. Fadda pour qu'il termine l'étude d'ici la fin de l'année.

Dans ce contexte et sur la base du rapport d'étape susmentionné, M. Fadda a présenté au cours de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO (22-26 juin 2014, Nouakchott, Mauritanie) le résultat des consultations qu'il avait conduites auprès des pays, des secrétariats des commissions et du Siège de la FAO. Ce résultat, assorti des souhaits alors exprimés par ses interlocuteurs, a été présenté de façon résumée en 16 points thématiques pour proposer en conséquence des amendements à l'Accord portant création de la CLCPRO. Après cette présentation des modifications souhaitées, les participants se sont tout d'abord accordés sur la procédure d'approbation des amendements qu'ils apporteront à l'Accord. Ils ont ensuite examiné et discuté les 16 points thématiques avec les évolutions juridiques proposées auxquelles ils ont apporté des modifications pour certaines d'entre elles. A noter que les délégués ont notamment fait de nombreuses propositions relatives aux fonctions du Président, du Comité exécutif et du Secrétaire exécutif de la Commission.

Depuis lors, M. Fadda a préparé et soumis au Secrétariat une rédaction des amendements à apporter à l'Accord en question en intégrant les propositions des délégués de la 7<sup>ème</sup> Session et les ayant discuté avec le bureau juridique de la FAO pour s'assurer de leur validité juridique. Dans leur ensemble, les amendements proposés n'ont pas soulevé d'objection de la part du Bureau juridique. Il a cependant émis des réserves sur des amendements relatifs à la possibilité de la Commission à conclure des ententes ou accords avec d'autres institutions ou organisations ou des donateurs, aux modalités de nomination du Secrétaire exécutif de la Commission ou, à la possibilité du Secrétaire exécutif de décider lui-même de sa participation à des réunions extérieures. Ces réserves exigent un examen plus approfondi de la part du Bureau juridique.

Le Secrétariat conduira les consultations avec le Bureau juridique au début de l'année 2015 afin que le projet d'Accord amendé soit soumis à l'examen du Comité exécutif de la Commission lors de sa 10<sup>ème</sup> réunion prévue au second trimestre 2015. Il sera ensuite soumis à la Commission pour approbation au cours de sa 8<sup>ème</sup> Session en 2016.

**Concernant le volet « Gouvernance financière » de l'étude**, il vise à préparer un cadre global de gouvernance et de financement durable de la lutte contre le Criquet pèlerin. Ses résultats ont été présentés lors de la 40<sup>ème</sup> Session du DLCC par la consultante qui l'avait conduite, M<sup>me</sup> A. Deshormes). Elle avait alors proposé un système de financement modulable en fonction de la gravité de la situation acridienne et déclenché par des mises en alerte successives. A l'issue des discussions qui s'en sont suivies, « *le DLCC a approuvé le "système de financement aligné sur la dynamique d'évolution du criquet pèlerin" proposé* ». Sur recommandation du DLCC, une Réunion sur le système de financement de la lutte contre le Criquet pèlerin a ensuite été organisée en mars 2014 par la CLCPRO et la FAO, à Rome, avec certains des pays des trois régions touchées par le Criquet pèlerin et les donateurs dans l'objectif de définir plus précisément et de façon pratique les modalités de mise en œuvre des instruments financiers proposés.

En application des recommandations formulées lors de la réunion de mars 2014 précitée, la CLCPRO a ensuite organisé une réunion des experts de ses pays membres du 17 au 19 juin

---

<sup>6</sup> Conseil de la FAO, Comité du programme (CP), Comité financier (CF), Comité des Questions Constitutionnelles et Juridiques (CQCJ).

2014 à Nouakchott, comme réunion préparatoire de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO. Cette réunion des experts a conduit à la préparation d'une feuille de route sur les modalités de mise en place des mécanismes financiers de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale. Après y avoir apportés quelques modifications, cette feuille de route a été approuvée lors de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO (Nouakchott, Mauritanie, 22-26/06/2014).

### **3. Mise en œuvre du SSE amélioré du Programme EMPRES-RO**

Le Système de suivi-évaluation (SSE) amélioré du Programme EMPRES-RO est maintenant opérationnel. Pour rappel, en 2013, les indicateurs du SSE avaient été clairement définis et les chargés de suivi-évaluation des UNLA formés à son utilisation.

Les chargés de suivi-évaluation ont ainsi renseigné en novembre 2013 le Tableau de bord des indicateurs (en version Excel) au titre du premier semestre 2013, en février 2014 au titre du second semestre 2013 et en juillet-août 2014 au titre du premier semestre 2014. De nombreux échanges ont ainsi eu lieu en 2014 entre les chargés de suivi-évaluation et le Secrétariat pour renseigner les indicateurs du Tableau de bord du SEE et remédier aux difficultés parfois rencontrées pour ce faire.

Dans le cadre du Plan d'Opération 2014, il était en outre prévu l'organisation en octobre 2014 à Dakar d'un atelier régional de suivi de la mise en œuvre de ce SSE. Il n'a cependant pu se tenir, les financements prévus n'étant pas encore disponibles à cette période. Le Secrétariat propose que son organisation soit prévue au cours du premier semestre 2015. Il permettra aux chargés de suivi-évaluation des UNLA d'échanger leur expérience respective dans la mise en œuvre du SSE, soulever les difficultés rencontrées en vue de son amélioration et faire une première analyse des indicateurs semestriels qui seront alors renseignés pour les deux années 2013 et 2014.

Lors de leur 12<sup>ème</sup> réunion en décembre 2013 à Alger, les chargés de liaison du Programme EMPRES-RO avaient en outre recommandé : « R7. Afin de tenir compte du report de la phase II du Programme EMPRES pour la période 2014-2017, mettre à jour en conséquence les dates (années) mentionnées dans le Schéma de planification des activités (SPA) et dans les intitulés des indicateurs du Système de suivi-évaluation dudit Programme ». Le Secrétariat a effectué en 2014 la mise à jour du SPA en reportant de trois années les dates mentionnées dans la colonne des indicateurs et en modifiant l'intitulé de l'activité 3.1 relative à l'élaboration du Plan de formation régional (Plan III pour la période 2015-2017 et non plus Plan II). Quant aux dates du Tableau de bord des indicateurs des résultats et de la Matrice de suivi & évaluation des résultats du SSE, elles seront mises en jour au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015 lors de la tenue de l'atelier régional de suivi du SSE susmentionné.

### **4. Elaboration du Plan régional de gestion du risque acridien**

Le processus d'élaboration des plans nationaux de gestion du risque acridien aura été discuté préalablement au Point 6 de l'ordre du jour qui sera aussi l'opportunité d'échanger sur l'élaboration du Plan Régional de Gestion du Risque Acridien (PRGRA).

Le Secrétariat a ainsi préparé une première trame de ce PRGRA basée (i) sur les recommandations formulées lors de la « Réunion du groupe de réflexion pour l'élaboration d'un plan régional de gestion du risque dû au Criquet pèlerin » tenue en juillet 2010 à Nouakchott, Mauritanie et (ii) la feuille de route sur les modalités de mise en place des mécanismes financiers de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale approuvée lors de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO (Nouakchott, Mauritanie, 22-26/06/2014).

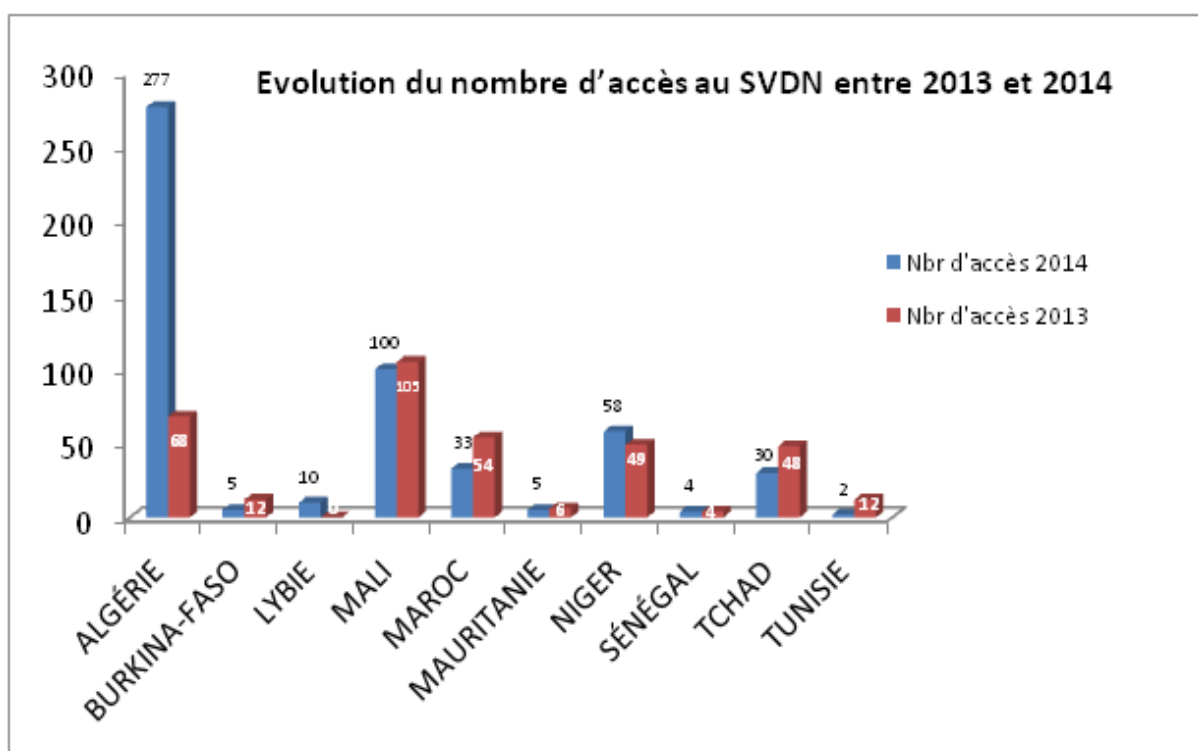
L'objectif du Secrétariat est de parvenir à la formulation d'une première version de ce plan régional à la fin de l'année 2015. Les modalités pour y parvenir seront discutées avec les chargés de liaison.

## 5. Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN)

### 5.1 Bilan de l'utilisation du SVDN en 2014

L'utilisation du SVDN en 2014 a globalement connu une quasi stabilité en terme de nombre de connexions par rapport à 2013. Nous pouvons remarquer, dans le graphe ci-dessous, un nombre de connexion équivalent pour certains pays et une très faible voire non utilisation pour d'autres.

Pour rappel, le nombre d'accès minimal requis pour les mises à jour de la base de données du SVDN est d'un accès par mois afin d'assurer une fiabilité des informations qui y sont contenues et donc une source d'information solide pour planifier les activités normatives et celles d'urgence le cas échéant.



### 5.2 Développement de la version 2 du SVDN

Après près de cinq années de mise en service du SVDN, son utilisation est devenue une activité normative des UNLAs. Cependant, et comme cela avait été indiqué au cours des trois précédentes réunions des chargés de liaison, cet outil doit être encore mieux valorisé pour constituer un véritable outil de management des moyens humains et matériels des UNLAs. Ainsi, une version améliorée du SVDN (SVDN2) est en cours de finalisation avec l'appui du Cirad (Accord FAO/Cirad). Les principales évolutions attendues portent sur : la possibilité de réaliser des requêtes personnalisables ; le géo-référencement des données possédant des coordonnées géographiques et la traduction en anglais de l'ensemble de l'application (ce qui permettra son utilisation par le pays non francophone de la CLCPRO – Libye- et de la proposer aux pays membres de la CRC et de la Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Asie du sud-ouest (SWAC - *Commission for Controlling the Desert Locust in South-West Asia*).

L'ensemble du Système d'information et la notice d'utilisation sont maintenant disponibles en anglais. La langue par défaut est enregistrée dans le profil de l'utilisateur mais il est possible

également de basculer du Français vers l'Anglais lors de l'entrée sur le site. Le géo-référencement de certains éléments des dispositifs nationaux permet d'afficher les infrastructures fixes comme les bâtiments, les pistes d'aviation et les magasins de stockage de pesticides, sur des cartes qui sont exportables. Le module des requêtes personnalisables comble le manque ressenti dans la première version et permet dorénavant l'accès à toutes les tables du système d'information, afin d'en faire des états et des sorties graphiques, tout en étant également exportables et imprimables. Ces requêtes peuvent être sauvegardées. De plus, trois requêtes automatisées à destination de l'administrateur CLCPRO pour l'aider dans la gestion du système de veille ont été implémentées. Le rapport final sera remis dans le courant du mois de décembre 2014.

## **6. Formation : mise à jour des modules de formation sur le Criquet pèlerin**

Sur la base (i) des observations des experts de la région sur les modules de formation, (ii) du *feed-back* du suivi des formations nationales et (iii) de la révision pédagogique préparée par le consultant M. Y. Monnet, le Secrétariat a recruté un consultant international qui a mis en jour les cinq modules de formation.

Le Secrétariat présentera la nouvelle version des cinq modules au cours de la réunion et souhaite la faire approuver par les chargés de liaison afin qu'elle soit utilisée dans les formations nationales et régionales à partir de 2015.

## **7. Mise en œuvre du Plan régional de communication**

### **7.1. Activités mises en œuvre en 2014**

Dans le cadre de la stratégie et du plan régional de communication correspondant approuvés lors de la 6<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO, le Secrétariat a coordonné et/ou mis en œuvre un certain nombre d'activités dans ce domaine en particulier (i) l'appui aux pays pour l'élaboration/mise à jour de leur plan national de communication et (ii) la mise à jour du site internet de la CLCPRO.

Suite à l'organisation en mai 2013 à Alger, Algérie, d'une formation régionale des chargés de communication des UNLAs, les chargés de communication ont travaillé à l'élaboration ou l'amélioration du Plan national de communication de leur UNLA respective. En novembre 2013, le Secrétariat avait ensuite procédé au recrutement de M. D. Grégoire pour qu'il examine les projets des plans nationaux de communication du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad. Des remarques ont ensuite été faites par le consultant sur tous ces projets de plans et transmises en janvier 2014 par le Secrétariat aux chargés de communication. L'Algérie et la Tunisie ont également transmis leur Plan de communication au Secrétariat en novembre 2013 et mars 2014 respectivement. Au cours de l'année 2014, le Secrétariat a ensuite apporté son appui aux pays qui le souhaitent par des échanges électroniques et des conférences Skype, en particulier avec le Mali, le Sénégal, le Tchad et la Tunisie.

En juin 2013, le Secrétariat avait également saisi l'expertise de M. D. Grégoire pour la rédaction de procédures de communication en situation de crise. Ces procédures sont désormais proposées sous forme de Fiches « Guide » et « Action » dans la dernière version (mars 2014) du canevas du PNUA.

Concernant l'organisation d'une formation en communication de crise pour les responsables des UNLAs (Activité 2.2.2.-3 du PO 2014), le Secrétariat a mené des investigations notamment auprès de l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (ENSOSP), Aix-en-Provence, France, et avec laquelle des discussions sont en cours (<http://www.ensosp.fr>).

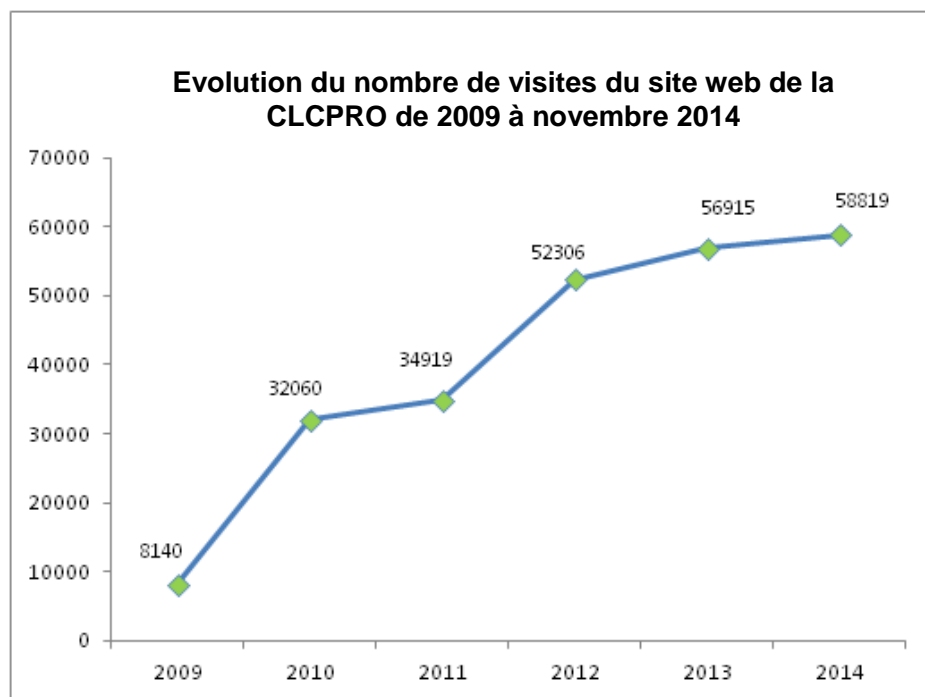


Par ailleurs, le Secrétariat a poursuivi le chantier de l'amélioration du site internet de la CLCPRO. Sa publication est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

## 7.2. Consultation du site web de la CLCPRO/EMPRES-RO

Le site web de la CLCPRO/EMPRES-RO ([www.clcpro-empres.org](http://www.clcpro-empres.org)) a été visité 58 819 fois du 01/01 au 24/11/2014.

L'évolution du nombre de visites depuis 2009 se présente comme indiqué dans le graphe ci-dessous :



L'augmentation du nombre des visites du site web de la CLCPRO en 2014 comparé à 2013 est de 3% (après une augmentation de 9% entre 2012 et 2013).

Il convient de rappeler que la nouvelle version du site web de la CLCPRO sera mise en ligne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015. Cette version répondra d'une manière plus efficace aux besoins des utilisateurs en matière d'information sur les activités de la CLCPRO et valorisera au mieux les résultats obtenus.

## 8. Mise en œuvre du programme de recherche opérationnelle

Les travaux de recherche dans le cadre de la thèse de Sory Cissé et Mohamed Lazar ont fait l'objet de plusieurs publications. Un projet de recherche sur l'utilisation opérationnelle du biopesticide, Green Muscle®, présenté par le Maroc à la dernière réunion du Comité exécutif de la CLCPRO a été approuvé lors de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO et sera conduit en 2015.

Le Secrétariat a également constaté que des initiatives de recherche ont été conduites en 2014 par les pays et avec des partenaires sans implication de la CLCPRO. La 13<sup>ème</sup> réunion de chargés de liaison sera l'occasion de disposer de plus d'information sur ces thèmes de recherche et leur portée opérationnelle.

Le Secrétariat souhaite proposer d'organiser un atelier régional qui regrouperait les chercheurs et les institutions de recherche de la Région occidentale impliqués dans la lutte antiacridienne pour faire l'état des lieux des travaux réalisés dans le cadre du programme de recherche régional (2010-2013) et préparer un nouveau programme pour une période de quatre ans.

#### Annexe 4. Feuille de route de mise en œuvre des mécanismes financiers de la lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale

<b>FEUILLE DE ROUTE DE MISE EN ŒUVRE DES MÉCANISMES FINANCIERS DE LA LUTTE CONTRE LE CRIQUET PÈLERIN DANS LA RÉGION OCCIDENTALE</b>		
<b>Budget de l'Etat</b>		
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Entité responsable/ Acteurs à impliquer</b>	<b>Calendrier/ Date limite d'exécution</b>
Etablir un budget annuel de référence et un budget réel englobant toutes les sources de financement	UNLA	Annuellement
Assurer le financement par les pays, en période de rémission/résurgence faible, des dépenses retenues lors de la réunion des experts de Nouakchott, 17-19 juin 2014 (Cf. tableau p. 9 du rapport de la réunion des experts)	UNLA	Permanent
Mettre à jour le Cadre/Plan national de gestion du risque acridien pour notamment intégrer : - format des dispositifs d'intervention en périodes de rémission/résurgence faible revus par les experts ; - les critères de déclenchement du PNUA proposés par les experts ; - leur procédure nationale de triangulation des pesticides.	UNLA	Fin 2014 ou 2015 selon les pays
Envoyer au Secrétariat de la Commission les budgets annuels et les dépenses réalisées selon la nomenclature harmonisée adoptée par les experts	UNLA	Annuellement
Inclure dans le Plan régional de gestion du risque acridien la procédure régionale de triangulation des pesticides	CLCPRO	Fin 2014
Préparer un document harmonisé de présentation des dépenses et de l'utilisation des ressources nationales	CLCPRO	2015
Appuyer les UNLA dans leur travail de plaidoyer auprès de leurs autorités pour faciliter l'attribution d'un budget correspondant au budget de référence	CLCPRO	Permanent
<b>Fonds d'urgence national</b>		
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Entité responsable/ Acteurs à impliquer</b>	<b>Calendrier/ Date limite d'exécution</b>
S'assurer, le cas échéant, que le Criquet pèlerin est éligible au(x) fonds d'urgence nationaux « généralistes » existant et si tel n'est pas le cas entreprendre un plaidoyer pour ce faire	UNLA	Fin 2015
Se familiariser avec les procédures d'accès au(x) fonds d'urgence « généraliste(s) » pour le ou lesquels le Criquet pèlerin est éligible	UNLA	Fin 2015
Estimer les montants nécessaires selon les situations acridiennes et mettre à jour en conséquence le Plan National d'Urgence Antiacridien (PNUA)	UNLA	Fin 2014 ou 2015 selon les pays
Préparer un bulletin mensuel opérationnel sur les capacités des pays dans une situation acridienne de résurgence aggravée ou au-delà	CLCPRO	Fin 2015

<b>Budget de la Commission</b>		
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Entité responsable/ Acteurs à impliquer</b>	<b>Calendrier/ Date limite d'exécution</b>
Etablir un formulaire harmonisé de demande d'une UNLA d'un appui financier du fonds fiduciaire de la Commission	CLCPRO	2015
Attribuer un plafond annuel de financement de 100 000 USD	Pays	Sessions biannuelles
Préparer un format harmonisé (canevas) de rapport technique et financier des UNLA	CLCPRO	2015
Inclure dans le Plan régional de gestion du risque acridien les procédures relatives à l'utilisation du fonds fiduciaire de la Commission pour des activités d'appui aux UNLA	CLCPRO	Fin 2014 ou 2015 selon les pays
<b>Fonds régional de gestion du risque acridien</b>		
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Entité responsable/ Acteurs à impliquer</b>	<b>Calendrier/ Date limite d'exécution</b>
Etablir un formulaire harmonisé de demande d'une UNLA d'un appui financier du fonds régional de gestion du risque acridien	CLCPRO	2015
Procéder au recrutement d'un économiste et d'un acridologue pour préparer une note conceptuelle sur le Fonds régional de gestion du risque acridien en vue d'assurer son plaidoyer	CLCPRO/FAO	Fin 2014
Attribuer une contribution annuelle de la CLCPRO au Fonds régional de gestion du risque acridien d'un montant de 100 000 USD	Pays	Sessions biannuelles
Réaliser un plaidoyer pour abonder le Fonds régional de gestion du risque acridien	Pays/CLCPRO/FAO	Permanent
Etablir le Fonds régional de gestion du risque acridien au niveau régional (Baby du fonds fiduciaire de la Commission)	CLCPRO/FAO	Fin 2014
Préparer un format harmonisé (canevas) de rapport technique et financier des UNLA	CLCPRO	2015
Identifier un système de passation de marché simplifié qui permette des acquisitions rapides	CLCPRO/FAO	2014
Inclure dans le Plan régional de gestion du risque acridien les procédures relatives à l'utilisation du Fonds régional de gestion du risque acridien	CLCPRO	Fin 2014
Constituer un stock minimal de sécurité, à déterminer, en pesticides (à travers une opération de triangulation ou/et une acquisition)	CLCPRO	Dès que les fonds sont disponibles
<b>Instruments internationaux de financement</b>		
<b>Actions à entreprendre</b>	<b>Entité responsable/ Acteurs à impliquer</b>	<b>Calendrier/ Date limite d'exécution</b>
Inclure dans les Plans nationaux et régional de gestion du risque acridien les procédures de mise en alerte et de déclenchement de l'utilisation des instruments internationaux selon les propositions des experts	Pays/CLCPRO	Fin 2014 ou 2015 selon les pays

**Annexe 5. Suivi des recommandations de la 12<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison**

Le suivi des 12 recommandations adoptées par la 12<sup>ème</sup> réunion des chargés de liaison et approuvées par la 9<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage d'EMPRES-RO est précisé dans le tableau ci-dessous.

**Suivi des recommandations de la 12<sup>ème</sup> Réunion des chargés de liaison**

Recommandations	Suivi
<b>Aux pays de :</b>	
<p><b>R1 :</b> Sensibiliser leur Gouvernement respectif pour que les Unités nationales de lutte antiacridienne disposent aussi d'un budget d'investissement leur permettant d'assurer le renouvellement des équipements, y inclus les véhicules, ce dans une perspective de durabilité.</p>	<p>➤ <b>Trois des quatre pays de la ligne de front (Mali, Niger et Tchad) qui ne disposaient pas jusqu'alors d'un budget d'investissement ont commencé à prévoir en 2014 un tel budget. Même si, en conséquence, un budget d'investissement n'a été alloué en 2014 que dans le cas du Mali, la démarche est initiée et un budget d'investissement a été demandé pour 2015 par les trois pays précités.</b></p>
<p><b>R2 :</b> Redynamiser l'organisation de prospections conjointes entre les pays pour favoriser d'une part les échanges d'expérience en la matière entre les pays et d'autre part les transferts des compétences des prospecteurs expérimentés qui partiront à la retraite aux plus jeunes.</p>	<p>➤ <b>De telles prospections conjointes n'ont pas été conduites en 2014. Le contexte d'insécurité actuel dans certains pays de la région ne favorise pas la mise en œuvre de ce genre d'activités, toujours très lourdes à organiser du point de vue logistique. Les pays ont précisé qu'à ce stade, et en raison de l'insécurité prévalant dans de nombreuses zones de la région, il était préférable de privilégier l'échange d'expertise (les passages de frontières des équipes entre les pays sont donc pour le moment suspendus).</b></p>
<p><b>R3 :</b> De fournir au Secrétariat au plus tard fin mars 2014 le Plan de formation national de l'année 2014.</p>	<p>➤ <b>Quatre pays sur 10 ont communiqué au Secrétariat leur plan de formation national au titre de l'année 2014. Ce point mérite d'être amélioré et les pays proposent que le Secrétariat envoie un rappel aux pays avant la date butoir d'envoi du Plan de formation national en se basant sur ce qui est prévu dans le Plan régional pluriannuel de formation.</b></p>

Recommandations	Suivi
<p><b>R4</b> : D'apporter un appui terrestre à la Mauritanie à partir du mois de janvier 2014 si la situation acridienne l'exige.</p>	<p>➤ <b>Un appui terrestre n'a pas été nécessaire. La Mauritanie a pu faire face à la situation acridienne du moment avec ses propres équipes et avec un appui financier de la CLCPRO de 70 000 USD versés en janvier 2014 (voir recommandation R8).</b></p>
<p><b>R5</b> : Valoriser encore plus les outils développés au cours de ces dernières années tels que le Système de gestion des stocks de pesticides (PSMS -<i>Pesticide Stock Management System</i>), la base de données RAMSES (<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>), le Système de suivi-évaluation (SSE) et le Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne (SVDN).</p>	<p>➤ <b>Trois pays, l'Algérie, le Sénégal et la Tunisie ont reçu une formation sur PSMS financée par EMPRES. Il a été constaté toutefois que la plupart des pays ne met pas à jour cette base de données</b></p> <p>➤ <b>La nouvelle version de la base de données RAMSES est en cours de finalisation par l'équipe de développeurs, y compris Hichem. Une version finale sera livrée aux pays au cours du premier semestre 2015.</b></p> <p>➤ <b>Le SSE est opérationnel et sa première valorisation se fera au cours de l'atelier régional de suivi, initialement prévu fin 2014 et reporté à 2015.</b></p> <p>➤ <b>Le SVDN est régulièrement utilisé et la version 2, en cours de finalisation devrait permettre de mieux le valoriser. Il demeure néanmoins qu'un atelier spécifique sur ce sujet devrait s'envisager.</b></p>

Recommandations	Suivi
<b>Au Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO de :</b>	
<p><b>R6 :</b> Actualiser le chiffrage financier de la Phase II du Programme EMPRES pour la période 2014-2017.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Compte tenu des apports financiers des projets d'urgence durant la menace acridienne 2012-13, le Résultat 1 du Programme EMPRES-RO a été pourvu concernant les apports financiers extérieurs aux pays (budget du Résultat 1 : 1,18 M USD).</b></li> <li>➤ <b>Pour les Résultats 2 à 6 du Programme (budget total des apports financiers extérieurs de 6,66 M USD), les concours financiers de l'AFD (1,89 M USD), de l'USAID (0,49 M USD), de la CLCPRO (0,78 M USD) ainsi que des reliquats du projet FSP (0,258 M USD), représentent un total de 3,4 M USD. Reste donc environ 3,26 M USD à identifier notamment pour les questions de formation, de recherche et de renforcement de la coordination régionale.</b></li> </ul>
<p><b>R7 :</b> Afin de tenir compte du report de la phase II du Programme EMPRES pour la période 2014-2017, mettre à jour en conséquence les dates (années) mentionnées dans le Schéma de planification des activités (SPA) et dans les intitulés des indicateurs du Système de suivi-évaluation dudit Programme.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Les dates ont été mises à jour dans le SPA. Quant aux dates dans les intitulés des indicateurs du SSE, elles seront mises à jour au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015 lors de la tenue de l'atelier régional de suivi du SSE (atelier initialement prévu en octobre 2014 mais reporté car financements non disponibles).</b></li> </ul>
<p><b>R8 :</b> Attribuer un montant de 70 000 USD à partir du Fonds fiduciaire de la CLCPRO pour que la Mauritanie puisse poursuivre les opérations de lutte dans son pays au mois de janvier 2014.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Un montant de 70 000 USD à partir du Fonds fiduciaire de la CLCPRO a été versé à la Mauritanie dès le début du mois de janvier 2014 pour conduire les opérations en question.</b></li> </ul>
<p><b>R9 :</b> Autoriser le Secrétariat à exécuter les activités du Programme EMPRES en Région occidentale planifiées au premier semestre de l'année 2014 à partir de financements du Fonds fiduciaire de la CLCPRO lorsque d'autres fonds ne sont pas disponibles.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ <b>Le Secrétariat a exécuté au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014 des activités du Programme EMPRES-RO à partir du fonds fiduciaire de la CLCPRO pour un montant total de l'ordre de 64 000 USD. Ces dépenses ont été présentées et approuvées lors de la 7<sup>ème</sup> Session de la CLCPRO tenue en juin 2014 à Nouakchott, Mauritanie.</b></li> </ul>

Recommandations	Suivi
<p><b>R10</b> : Veiller avec la FAO à assurer la durabilité de la triangulation des pesticides afin de permettre aux pays de faire face rapidement aux résurgences acridiennes et éviter la constitution de stocks obsolètes.</p>	<p>➤ <b>La triangulation des pesticides a continué en 2014 et des pesticides ont fait l'objet de donation du Maroc et de l'Algérie à Madagascar et de l'Algérie au Kenya par l'intermédiaire de cette opération.</b></p>
<p><b>A la FAO de :</b></p>	
<p><b>R11</b> : De poursuivre son appui au Programme EMPRES dans la région occidentale</p>	<p>➤ <b>La FAO a poursuivi son appui au Programme EMPRES-RO par le financement de plusieurs postes au sein du Secrétariat ainsi que l'allocation de moyens financiers pour le fonctionnement du Secrétariat (déplacements, abonnement internet pour le SVDN...).</b></p>
<p><b>Au Secrétariat de la CLCPRO/Coordination EMPRES-RO et à la FAO de :</b></p>	
<p><b>R12</b> : Poursuivre le plaidoyer pour le financement de la phase II du Programme EMPRES en Région occidentale auprès de divers bailleurs de fonds potentiels.</p>	<p>➤ <b>Le plaidoyer a été poursuivi en 2014 auprès de l'AFD et de la BAD en particulier. Une convention de financement avec l'AFD de 1,5 M d'euros est en cours de préparation et les financements devraient être disponibles dès le début de l'année 2015.</b></p>

## Annexe 6. Liste des participants

Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Pseudonyme Skype	Téléphone
<b>ALGERIE</b>	M. Khaled Moumene	Directeur général de l'INPV Chargé de liaison	<a href="mailto:moumenekhaled63@gmail.com">moumenekhaled63@gmail.com</a>		+213 21 52 12 31 +213 55 08 46 383
<b>BURKINA FASO</b>	M. Lucien Sawadogo	Directeur de la protection des végétaux Chargé de liaison	<a href="mailto:sawadogolucien12@yahoo.fr">sawadogolucien12@yahoo.fr</a>	lucien.sawadogo2	+226 71 89 59 65 +226 50 36 19 15
<b>LIBYE</b>	M. Mohamed Abuhajar	Président du NCDLC	<a href="mailto:ncdlcly@gmail.com">ncdlcly@gmail.com</a>		+218 91 31 14 107
	M. Khaled El Gadgoud	Consultant au NCDLC Chargé de liaison	<a href="mailto:elgadgoud@gmail.com">elgadgoud@gmail.com</a>	elgadgoud	+218 91 37 86 232
<b>MALI</b>	M. Fakaba Diakité	Directeur du CNLCP Chargé de liaison	<a href="mailto:diakitfakab@gmail.com">diakitfakab@gmail.com</a>	fakaba.diakite	+223 20 22 01 93 +223 66 74 96 01
<b>MAROC</b>	M. Ahmed Mouhim	Directeur adjoint du CNLAA	<a href="mailto:mouhimahmed@gmail.com">mouhimahmed@gmail.com</a>	mouhimahmed1	+212 661 22 71 86
<b>MAURITANIE</b>	M. Mohamed Abdallahi Ebbe	Directeur général du CNLA Chargé de liaison	<a href="mailto:maouldbabah@yahoo.fr">maouldbabah@yahoo.fr</a> <a href="mailto:maebbe@gmail.com">maebbe@gmail.com</a>	maob	+222 52 44 855 +222 46 48 28 28
<b>NIGER</b>	M. Abou Moumouni	Directeur général du CNLA Chargé de liaison	<a href="mailto:a.moumin@yahoo.fr">a.moumin@yahoo.fr</a>		+227 96 26 21 46 +227 90 66 16 24
<b>SENEGAL</b>	M. Emile Victor Coly	Direction de la protection des végétaux Chargé de liaison	<a href="mailto:dpv1@orange.sn">dpv1@orange.sn</a>		+221 77 632 98 97



Pays/Institution	Prénom et Nom	Fonction	Adresse électronique	Pseudonyme Skype	Téléphone
<b>TCHAD</b>	M. Brahim Hassane Mouhadjir	Directeur de l'ANLA Chargé de liaison	<a href="mailto:salimbrahim@yahoo.fr">salimbrahim@yahoo.fr</a>	brahim.hassane3	+235 66 30 58 65 +235 998 02 066
<b>TUNISIE</b>	M. Adel Jemmazi	Sous-Directeur de la défense des cultures Chargé de liaison	<a href="mailto:adeljemmazi@yahoo.fr">adeljemmazi@yahoo.fr</a>		+216 986 12 215
<b>Cirad</b>	M. Cyril Piou	Ecologue modélisateur	<a href="mailto:cyril.piou@cirad.fr">cyril.piou@cirad.fr</a>	cyrilpiou	+212 65 32 57 683
<b>FAO/AGP (Siège)</b>	M <sup>me</sup> Annie Monard	Fonctionnaire principale, Responsable du Groupe acridiens et ravageurs	<a href="mailto:annie.monard@fao.org">annie.monard@fao.org</a>	anniemonard	+39 065 70 53 311 +39 34 62 45 60 54
<b>CLCPRO/FAO</b>	M. Mohamed Lemine Hamouny	Secrétaire exécutif CLCPRO et Coordonnateur EMPRES-RO	<a href="mailto:MohamedLemine.hamouny@fao.org">MohamedLemine.hamouny@fao.org</a>	hamouni44	+213 21 73 33 54
<b>CLCPRO/FAO</b>	M. Hichem Dridi	Responsable informatique	<a href="mailto:hichem.dridi@fao.org">hichem.dridi@fao.org</a>	hichem2991	+213 21 73 33 54 +213 66 78 26 204
<b>CLCPRO/FAO</b>	M. Dominique Menon	Agronome	<a href="mailto:dominique.menon@fao.org">dominique.menon@fao.org</a>	domona	+39 065 70 55 289

## ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AFD	Agence française de développement
AGRHYMET	Centre régional de formation et d'application en agrométéorologie et hydrologie opérationnelle (Niamey, Niger)
ANLA	Agence nationale de lutte antiacridienne (N'Djamena, Tchad)
BAD	Banque africaine de développement
CBGP	Centre de Biologie pour la Gestion des Populations (Unité mixte de recherche Cirad, INRA, IRD & SupAgro à Montpellier)
CCE	Cahier des Charges Environnementales
CCEN	Cahier des Charges Environnementales National
CERES/Locustox	Centre régional de recherches en écotoxicologie et sécurité environnementale (Dakar, Sénégal)
CF	Comité financier (FAO)
CGRA	Cadre de gestion du risque acridien
CILSS	Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
Cirad	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Montpellier, France)
CLCPRO	Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région occidentale (FAO)
CNGRA	Cadre National de Gestion du risque Acridien
CNLA	Centre National de Lutte Antiacridienne (Nouakchott, Mauritanie et Niamey, Niger)
CNLAA	Centre National de Lutte Anti-Acridienne (Agadir, Maroc)
CNLCP	Centre National de Lutte contre le Criquet Pèlerin (Bamako, Mali)
CP	Comité du programme (FAO)
CQCJ	Comité des Questions Constitutionnelles et Juridiques (FAO)
CR	Coordination régionale du Programme EMPRES en Région occidentale
CRC	<i>Commission for Controlling the Desert Locust in the Central Region</i> / Commission de lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région centrale (FAO)
CRTS	Centre Royal de Télédétection Spatiale (Maroc)
DGPCQPA	Direction Générale de la Protection et du Contrôle de la Qualité des Produits Agricoles (Tunisie)
DLCC	<i>Desert Locust Control Committee</i> / Comité de lutte contre le Criquet pèlerin
DLIS	<i>Desert Locust Information Service</i> (FAO) / Service d'information sur le Criquet pèlerin
DPV	Direction de la Protection des Végétaux

<i>eLocust</i>	Système de collecte et de transmission électronique des données acridiennes
EMPRES	<i>Emergency Prevention System for Transboundary Animal and Plant Pests and Diseases /</i> Système de prévention et de réponse rapide contre les ravageurs et les maladies transfrontières des animaux et des plantes (FAO)
EMPRES-RO	EMPRES en Région occidentale
ENSOSP	Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers (Aix-en-Provence, France)
FAO	<i>Food and Agriculture Organization of the United Nations /</i> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Rome, Italie)
FFEM	Fonds Français pour l'Environnement Mondial (France)
GFDRR	<i>Global Facility for Disaster Reduction and Recovery /</i> Plateforme mondiale pour la réduction des catastrophes et la reconstruction
GM <sup>®</sup>	Green Muscle
GPS	<i>Global Positioning System /</i> Système mondial de localisation
IAV-CHA	Institut agronomique et vétérinaire Hassan II / Complexe horticole d'Agadir (Maroc)
IGR	<i>Insect Growth Regulator /</i> Régulateur de croissance
INPV	Institut National de Protection des Végétaux (Alger, Algérie)
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique (France)
IRD	Institut de recherche pour le développement (France)
IRESA	Institution de Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricole (Tunisie)
ISDR	<i>International Strategy for Disaster Reduction (United Nations) /</i> Stratégie Internationale de Prévention des Catastrophes (Nations Unies)
MAE	Ministère des affaires étrangères (France)
NCDLC	<i>National Center for Desert Locust Control (Tripoli, Libya) /</i> Centre National de Lutte Antiacridienne (Tripoli, Libye)
OCLALAV	Organisation commune de lutte antiacridienne et de lutte antiaviaire
OICMA	Organisation Internationale de lutte contre le Criquet Migrateur Africain
PFR	Plan de Formation Régional
PGRA	Plan national de Gestion du Risque Acridien
PNB	Produit National brut
PNUA	Plan National d'Urgence Antiacridien
PO	Plan d'opération
PV	Protection des végétaux
PRR	Plan Régional de Recherche
PPRA	Plan de Prévention du Risque Acridien
PRGRA	Plan Régional de Gestion du risque Acridien

PSMS	<i>Pesticide Stock Management System</i> / Système de gestion des stocks de pesticides
RAMSES	<i>Reconnaissance and Management System of the Environment of Schistocerca</i>
RO	Région occidentale
SIG	Système d'Information Géographique
SMART	Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste, Temporellement défini
SPA	Schéma de Planification des Activités
SSE	Système de suivi-évaluation
SupAgro	Centre international d'études supérieures en sciences agronomiques (Montpellier, France)
SVDN	Système de veille des dispositifs nationaux de lutte antiacridienne
SWAC	<i>Commission for Controlling the Desert Locust in South-West Asia</i> / Commission de lutte contre le Criquet pèlerin en Asie du sud-ouest
SYGAC	Système de Gestion des Analyses Cholinestérasiques
UBV	Ultra-bas Volume
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMA	Union du Maghreb arabe
UNLA	Unité nationale de lutte antiacridienne
USD	<i>United States dollar</i> – Dollar des Etats-Unis
USAID	<i>United States Agency for International Development</i> / Agence des Etats-Unis pour le développement international